

2021-2026

**Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du mardi 9 décembre 2025,
à la salle de l'Hôtel cantonal, place de l'Hôtel-de-Ville 2**

Présidence: Mme Camille Goy

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19.01 heures.

Présence de 77/80 membres du Conseil général et de 5/5 membres du Conseil communal.

Excusé·e·s (3): Mmes et M. Véronique Grady, Monica Mendez et David Papaux.

Absent·e·s: -

Scrutateur·rice·s: Mmes et MM. Margaret Collaud, Johan Dick, Elisa Nobs, Laurent Woeffray, Jean-Pierre Wolhauser et Laura Zahnd.

Secrétariat: Mmes et MM. David Stulz, Mathieu Maridor, Ingrid Buntschu et Nathalie Marvardi-Bürgy.

Assistance technique: MM. Vincent Haymoz, Andréas Vidmer et Braian Ceballos.

La présidente. M. le syndic, M. le vice-syndic, Mme la conseillère communale, MM. les conseillers communaux, M. le vice-président, cher·ère·s collègues, j'ai le plaisir de vous saluer et d'ouvrir cette 38^{ème} séance ordinaire de la législature. Je salue également les membres de l'administration communale, le public, ainsi que les représentant·e·s de la presse.

Je constate que la convocation du 17 novembre 2025, contenant l'ordre du jour de cette séance et de la séance de relevée de demain, vous est parvenue dans les délais légal et réglementaire, conformément au RCG.

Avez-vous des remarques d'ordre formel à exprimer quant à cet ordre du jour? Tel n'est pas le cas, l'ordre du jour est ainsi adopté.

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

1. Communications de la présidente;
2. Approbation des procès-verbaux n° 38a et b de la séance du Conseil général des 3 et 4 novembre 2025;
3. Examen du budget de fonctionnement 2026 de la Commune – message n° 60;
Représentant du Conseil communal: M. Laurent Dietrich, directeur des Finances (fonctionnement et investissements)
Rapport de la Commission financière (fonctionnement et investissements)
Chaque membre du Conseil communal défendra le budget de sa direction
4. Examen du budget des investissements 2026 de la Commune – message n° 60;
Rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures
 - I. Inscription des investissements déjà votés (catégorie I)
 - II. Octroi et inscription des investissements à voter au budget 2026 (catégorie II)

A = Avant-projet / E = Etude / R = Réalisation / C = Concours

Administration générale

1.	110.5060.289	Achat de boîtes d'archivage	CHF	50'000.00
----	--------------	-----------------------------	-----	-----------

Finances

2.	200.5090.332	Infrastructure modulable en bois (place Georges-Python)	CHF	120'000.00
----	--------------	---	-----	------------

Enfance, écoles et cohésion sociale

3.	303.5060.280	Renouvellement informatique et multimedia EP 2026	CHF	300'000.00
4.	303.5060.281	Renouvellement informatique et multimedia CO 2026	CHF	140'000.00

Police locale et mobilité

5.	430.5010.136	Modération de trafic, piétons, deux roues et TP 2026	CHF	350'000.00
6.	430.5010.145	Mesures amélioration vitesse transport public 2026	CHF	100'000.00
7.	430.5010.158	Mesures mobilité scolaire 2026	CHF	150'000.00
8.	430.5090.315	Mise en place couvertures places de parc pour les cycles 2026	CHF	200'000.00

Génie civil, environnement et énergie

9.	510.5060.288	Atelier mécanique remplacement plateforme de pont élévateur à ciseaux -R-	CHF	140'000.00
10.	520.5010.130	Entretien des chaussées et trottoirs 2026 -R-	CHF	1'500'000.00

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

11.	520.5030.109	Dangers naturels - Assainissement falaises 2026 –E/R-	CHF	600'000.00
12.	520.5030.190	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2026 –E/R-	CHF	250'000.00
13.	520.5030.191	Etude et assainissement lourd selon surveillance 2026 - Assainissement mur de la Coutellerie 2026 -E/R-	CHF	350'000.00
14.	520.5030.195	Fontaine Jo Siffert - Assainissement technique – E/R-	CHF	100'000.00
15.	520.5030.196	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2025 - Complément d'investissement -R-	CHF	100'000.00
16.	520.5060.279	Remplacement véhicules 2026 -R-	CHF	600'000.00
17.	520.5060.291	Remplacement véhicules 2023 - Complément d'investissement -R-	CHF	250'000.00
18.	520.5060.293	Remplacement camion grue 2026 + équipement service hivernal -R-	CHF	650'000.00
19.	520.5090.334	Accès et sécurité du site des Neigles -R-	CHF	110'000.00
20.	530.5093.004	Mise en œuvre plan de gestion des déchets - Déchetterie mobile – Test -R-	CHF	134'000.00
21.	532.5032.055	Collecteurs évacuation des eaux 2026 –E/R-	CHF	950'000.00
22.	532.5032.069	STEP - Remplacement d'installations 2026 -R-	CHF	400'000.00
23.	532.5062.012	STEP - Armoires électriques 2026 -R-	CHF	1'475'000.00
24.	532.5062.013	STEP - Vis d'Archimède -R-	CHF	500'000.00
25.	532.5062.014	STEP - Compacteur et presse à déchets -R-	CHF	170'000.00
26.	532.5062.015	STEP - Remplacement pompes/moteurs-ventilateurs -R-	CHF	300'000.00
27.	532.5062.016	STEP - Dépotage boues externes -E/R-	CHF	250'000.00
28.	532.5062.017	STEP - Remplacement d'installations utilities -R-	CHF	240'000.00
29.	532.5292.003	STEP - Etude réduction des émissions de gaz à effet de serre -A-	CHF	90'000.00
30.	540.5060.193	Remplacement scanner -R-	CHF	70'000.00
31.	550.5060.287	Economat remplacement machine - Elévateur stock grande hauteur -R-	CHF	90'000.00
32.	560.5060.278	Assainissement éclairage halogène métal 2026 - R-	CHF	200'000.00
33.	560.5060.286	Planification stratégique solaire -E-	CHF	100'000.00
34.	560.5290.107	Etude de déploiement Gastrovert -E-	CHF	60'000.00
35.	570.5999.150	Remplacement tableau de commande STAPr -R-	CHF	250'000.00

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

Urbanisme et architecture

36.	611.5060.292	Assainissements sanitaires 2026 -R-	CHF	275'000.00
37.	611.5090.195	Assainissements énergétiques - Chauffage & enveloppe 2026 -R-	CHF	170'000.00
38.	611.5090.215	Sécurité et normes incendies, électricité 2026	CHF	120'000.00
39.	611.5090.323	Bureau des familles (HB) - Réorganisation locaux suite au départ IN -R-	CHF	250'000.00
40.	611.5290.101	Numérisation du patrimoine immobilier 2026 -R-	CHF	100'000.00
41.	612.5030.194	Ecole du Botzet - Aménagement de la cour -E/R-	CHF	100'000.00
42.	612.5040.243	Ecole du Bourg – Création d'un ascenseur, adaptations sanitaires et remise aux normes AEAI – STRATUS -R-	CHF	2'600'000.00
43.	612.5040.244	Villa Thérèse - Raccordement CAD taxe	CHF	86'480.00
44.	612.5040.246	Pavillons Vignettaz "2014" remontage -E-	CHF	248'000.00
45.	612.5040.247	AES Beauregard 11-13 -E-	CHF	174'000.00
46.	612.5040.248	Stratus réfection des façades bâtiments divers - Mandats externes -R-	CHF	1'500'000.00
47.	612.5040.249	Ecole du Bourg - Raccordement CAD travaux secondaires -R-	CHF	100'000.00
48.	612.5040.250	CO Jolimont 1970 étanchéité toiture -R-	CHF	70'000.00
49.	612.5060.285	Ecole de l'Auge - Remplacement de la chaudière -R-	CHF	500'000.00
50.	612.5090.335	Rénovation du jardin de la crèche Mandarine -R-	CHF	50'000.00
51.	613.5999.151	Grand-rue 16 nouvelle verrière -R-	CHF	100'000.00
52.	614.5090.322	Site des Neigles - Remplacement de portes sectorielles	CHF	300'000.00
53.	615.5999.152	Place des Ormeaux 1a cuisine office, réfection façades, LHand et toiture -E-	CHF	100'000.00
54.	618.5040.245	Piscine et programme connexe anciens abattoirs-Structure de direction de projet	CHF	1'500'000.00
55.	618.5040.251	Bâtiments publics du Guintzet (Masterplan) -A-	CHF	144'000.00
56.	620.5010.157	Aménagement liaison MD - Tour Henri – Rue du Criblet - Subv. Conf -E-	CHF	335'000.00
57.	620.5010.159	Participation à la requalification de la rue Saint-Michel - Complément -R-	CHF	605'000.00
58.	620.5010.160	Escaliers du funiculaire - Confortation géologique et structurelle -R-	CHF	1'340'000.00
59.	620.5030.192	Restauration fontaines historiques 2026 -R-	CHF	200'000.00

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

60.	620.5090.324	Programme Nature et paysage 2026 -E/R-	CHF	350'000.00
61.	620.5090.325	Place de la Gare - Concours artistique -E/C-	CHF	300'000.00
62.	620.5090.326	Plan directeur mobilier urbain 2026 -E/R-	CHF	110'000.00
63.	620.5090.327	Aménagements transitoires sur la rue du Criblet et la rue du Temple -E/R-	CHF	200'000.00
64.	620.5090.328	Aménagements transitoires sur l'espace public 2026 -E/R-	CHF	116'000.00
65.	620.5090.329	Parcelles privées communales - Entretien 2026 - R-	CHF	80'000.00
66.	620.5090.333	Place de jeu mobile -R-	CHF	100'000.00
67.	620.5290.102	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2026 -E-	CHF	80'000.00
68.	620.5290.103	Stratégie urbaine post-PAL 2018-2026 -E- (Schoenberg, stat., activités,...)	CHF	160'000.00
69.	620.5290.104	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2026 -E-	CHF	80'000.00
70.	620.5290.105	PAD Torry - Est - Etudes et projets -E-	CHF	590'000.00
71.	620.5290.106	Etude habitat et logement - Approfondissement des mesures 2026 -A/E/R-	CHF	100'000.00
72.	621.5060.221	Remplacement véhicules 2026	CHF	250'000.00
73.	622.5090.318	Cimetière - n° 7 magasin P&P -R-	CHF	300'000.00
74.	622.5090.319	Cimetière - n° 7 raccordement CAD taxe et travaux secondaires -R-	CHF	110'000.00
75.	622.5090.320	Cimetière - n° 3 raccordement CAD taxe et travaux secondaires -R-	CHF	110'000.00
76.	622.5090.321	Cimetière - n° 11 verrières et étanchéité	CHF	300'000.00
77.	622.5090.330	Cimetière - Jardin du souvenir avec gravures nominatives -R-	CHF	180'000.00
Informatique				
78.	700.5060.282	Refonte stratégie informatique - Poste de travail, mobilité, téléphonie	CHF	2'500'000.00
79.	700.5060.283	Refonte stratégie informatique - Réseaux et connectivité	CHF	1'000'000.00
80.	700.5200.055	EC AES - Portail inscriptions parents	CHF	350'000.00
81.	700.5200.056	EC Nouvel ERP (remplacement Syslog)	CHF	300'000.00
82.	700.5200.057	RH - Besoin prioritaire portail RH	CHF	100'000.00
83.	700.5290.094	Refonte stratégie informatique - Gouvernance, plan directeur	CHF	150'000.00

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

84.	700.5290.095	Refonte stratégie informatique - Centre de données local, cloud hybride	CHF	3'000'000.00
85.	700.5290.096	Refonte stratégie informatique - Environnement applicatif agile	CHF	350'000.00
86.	700.5290.097	Refonte stratégie informatique - Gestion projet et relation métier	CHF	250'000.00
87.	700.5290.098	Refonte stratégie informatique - Cybersécurité	CHF	800'000.00
88.	700.5290.099	Refonte stratégie informatique - Service Center ITSM	CHF	300'000.00
89.	700.5290.100	PM - Migration hébergement EPSI Cloud Abraxas	CHF	55'000.00
90.	700.5290.108	AS - Nouvelle LASoc et ERP PC Famille	CHF	55'000.00

Sports

91.	911.5090.314	Guintzet - Nouveau terrain synthétique -E-	CHF	100'000.00
92.	911.5090.316	Guintzet - Remplacement des sources lumineuses terrains 1 et 2 + annexe	CHF	150'000.00
93.	915.5090.317	Piscine du Levant - Divers travaux d'assainissement intérieurs	CHF	150'000.00
94.	917.5060.284	Salle communale Saint-Léonard - Réactualisation des installations intérieures et études liées à l'exploitation	CHF	250'000.00
95.	917.5060.290	Halle omnisports - Assainissement de la supervision et régulation de la ventilation	CHF	120'000.00

Ces achats, études ou travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.

III. Inscription des investissements à voter ultérieurement (catégorie III)

5. Votes finals sur le budget 2026 de la Commune;
 - a. Budget de fonctionnement
 - b. Budget des investissements
6. Plan financier 2026-2030 – rapport;

Représentant du Conseil communal: M. Laurent Dietrich, directeur des Finances
Rapport de la Commission financière
7. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 142 (2021-2026) de Mme et MM. Grégory Grin (PLR), Véronique Grady (PLR) et Gérald Collaud (CG) lui demandant d'étudier la possibilité de mettre en œuvre une plateforme numérique de cohésion sociale;
8. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 151 (2021-2026) de Mmes et MM. Jean-Pierre Wolhauser (PLR), Véronique Grady (PLR), Sonja Gerber (PS), Isabelle Sob (Le Centre/PVL) et Chantal Wicky Collaud (CG) lui demandant d'étudier la possibilité de dynamiser l'espace piétonnier autour de la Cathédrale;

9. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 153 (2021-2026) de Mme et MM. Véronique Grady (PLR), Grégory Grin (PLR) et Jean-Pierre Wolhauser (PLR) lui demandant d'étudier la possibilité d'améliorer la recherche sur le site web de la Ville de Fribourg au moyen d'un agent conversationnel intelligent basé sur l'intelligence artificielle générative;
10. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 160 (2021-2026) de Mmes Valérie Kohler (Le Centre/PVL), Sonja Gerber (PS), Chantal Wicky Collaud (CG) et Océane Gex (PLR) lui demandant d'étudier la possibilité de mettre sur pied des "Journées de Fribourg";
11. Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 162 (2021-2026) de Mmes Anne Butty Revaz (Le Centre/PVL) et Chantal Wicky Collaud (CG) lui demandant d'étudier la possibilité d'améliorer et de monitorer la réponse aux besoins de logements estudiantins;
12. Décision quant à la transmission:
de la proposition
 - n° 28 de Mmes et M. François Miche (PS), Caroline Chopard (Vert·e·s) et Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG) intitulée: "Demande visant à changer le règlement de police afin d'interdire les souffleuses de feuilles à essence";des postulats
 - n° 212 de M. Claudio Rugo (PA) intitulé: "Retransmission en direct des séances du Conseil général sur les réseaux sociaux (ainsi que l'ajout d'un lien sur le site internet de la Ville de Fribourg) et/ou sur La Télé";
 - n° 213 de Mmes et M. Fabienne Menétrey (Vert·e·s), Oliver Collaud (Vert·e·s) et Véronique Grady (PLR) intitulé: "Pour une stratégie communale de désimperméabilisation";
 - n° 214 de Mmes et M. Chloé Zainal (Vert·e·s), Robin Jolissaint (PS), Margot Chauderna (Vert·e·s), Sophie Delaloye (PS) et Giulia Tognola (Vert·e·s) intitulé: "Demande la possibilité de mettre en place un programme communal complet de lutte contre les violences sexistes et sexuelles";
 - n° 215 de Mmes et MM. Chloé Zainal (Vert·e·s), Léo Sapia (Vert·e·s), Jérémie Stöckli (Vert·e·s), Valentine Mauron (Vert·e·s) et Gilles Bourgarel (Vert·e·s) intitulé: "Demande la possibilité de mettre en œuvre un plan d'accompagnement au changement et de communication pour garantir le succès du plan climat communal";
 - n° 216 de Mme et MM. Bettina Noll (Vert·e·s), David Ruffieux (Vert·e·s) et Oliver Collaud (Vert·e·s) intitulé: "Demande d'étudier la possibilité d'introduire un système zone à trafic limité dans certains périmètres à Fribourg";
 - n° 217 de MM. Laurent Woeffray (PS), Florian Müller (PS) et Marc Vonlanthen (PS) intitulé: "Désimperméabiliser, là où c'est possible, les chemins, les routes peu fréquentées et les places de stationnement";
 - n° 218 de MM. Laurent Woeffray (PS), François Yerly-Brault (Vert·e·s), Grégory Grin (PLR), Nicolas Feyer (Le Centre/PVL), Maurice Page (CG) et Pascal Wicht (UDC) intitulé: "Mesures d'accompagnement au niveau communal pour atténuer le déficit démocratique lié à l'ARS";

- n° 219 de MM. Florian Müller (PS), Laurent Woeffray (PS) et Marc Vonlanthen (PS) intitulé: "Demande d'étudier des mesures pour la promotion de la désimperméabilisation et de la biodiversité sur les parcelles des particuliers";
- n° 220 de MM. Pascal Wicht (UDC), David Papaux (UDC), David Krienbühl (PLR) et Simon Murith (Le Centre/PVL) intitulé: "Initier des démarches pour une collaboration intercommunale en matière de promotion sportive";

13. Divers

- A. Traitement des éventuelles résolutions déposées en séance;
- B. Présentation du titre des propositions déposées en séance;
- C. Présentation du titre des postulats déposés en séance;
- D. Réponse aux questions:
 - n° 332 de M. Gilles Bourgarel (Vert·e·s) relative aux conséquences des droits de douane US25 sur les entreprises sises en ville de Fribourg et sur la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville;
 - n° 377 de Mme Sophie Delaloye (PS) relative aux possibles incidences pour la Ville du plan d'amélioration des finances de l'Etat;
 - n° 384 de M. Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL) relative à la suppression de places de stationnement au chemin des Kybourg;
 - n° 385 de M. François Yerly-Brault (Vert·e·s) relative au suivi par Eau de Fribourg-Freiburger Wasser SA des substances soupçonnées par les autorités de régulation en matière d'eau potable;
 - n° 390 de Mme Valérie Kohler (Le Centre/PVL) relative aux mesures existantes en ville de Fribourg pour lutter contre les effets non souhaités de la consommation d'alcool dans l'espace public, en particulier en ce qui concerne la jeunesse;
 - n° 392 de M. Jérémie Fonjallaz (PS) relative à la possibilité d'installer des panneaux de signalisation touristique de chaque côté du nouveau passage sous-voie;
 - n° 395 de M. Claudio Rugo (PA) relative à la possibilité de faire demi-tour sur le boulevard de Pérolles à la suite de l'abaissement de la vitesse autorisée à 30 km/h;
 - n° 397 de Mme Monica Mendez (Vert·e·s) relative à l'élaboration d'un système équitable garantissant une inscription des enfants dans les crèches tout au long de l'année;
 - n° 401 de Mme et M. Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG) et Maurice Page (CG) relative à la possibilité pour la Ville de Fribourg de contribuer concrètement à l'accueil et aux soins d'enfants de Gaza;
 - n° 402 de Mmes Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG) et Béa Cheda (CG) relative aux risques de ruissellement de surface en ville de Fribourg en lien avec la qualité des canalisations communales et privées;

- n° 403 de Mme Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG) relative à la fin des DDP du Grabensaal, terrains propriété des Capucins;
 - E. Nouvelles questions;
 - F. Autres interventions.
-

1. Communications de la présidente

- A. Vous avez trouvé à vos places une petite attention de fin d'année. Je souhaitais vous remercier pour votre engagement au long de cette année et votre confiance. Il s'agit d'une carte d'une illustratrice fribourgeoise, Lucie Fiore. J'y ai volontairement glissé un petit mot que vous pouvez enlever pour pouvoir réutiliser cette carte et l'adresser à une personne qui vous est chère en cette fin d'année. Il y a également un peu de douceur qui nous vient de la boulangerie du Tilleul. J'ai aussi pensé particulièrement aux discussions qui nous ont animés cette année au Conseil général, en décidant de faire un don à l'organisation Clean Shelter en Palestine qui a pour but d'apporter une aide aux communautés déplacées à Gaza en leur fournissant des abris, un accès aux premières nécessités, ainsi qu'un don à Banc Public qui accueille à Fribourg des personnes précarisées en journée pour un repas ou un moment au chaud. (Applaudissements).
- B. Je souhaitais aussi brièvement vous remercier pour votre présence à la sortie du Conseil général et aussi adresser mes remerciements à la Fondation Equilibre-Nuithonie, plus précisément à Lea Wattendorf, notre ancienne collègue du Conseil général, qui a coordonné l'organisation de la visite et de l'extrait de la pièce.
- C. Je vous donne la liste des personnes excusées ce soir. (cf. supra).
- D. Conformément à l'article 55 du RCG, je vous rappelle les temps de parole suivants:
 - 5 minutes pour les discussions générales concernant les budgets et le plan financier;
 - 2 minutes pour les discussions de détail des budgets;
 - 1 minute pour l'expression de votre satisfaction ou insatisfaction en lien avec les rapports finals ou les réponses aux questions;
 - 2 minutes pour toute autre intervention.
- E. Je me permets de vous rappeler l'obligation figurant à l'article 13 alinéa 2 du RCG qui impose aux membres du Conseil général de rappeler l'existence des liens d'intérêts qu'ils ont avec un objet sur lequel ils s'expriment en plénum.
- F. Concernant le déroulement des débats, nous allons avancer le plus tard possible ce soir, probablement jusqu'à l'horaire des derniers bus permettant de desservir les différents quartiers de la ville. Demain soir, le café du Tunnel nous accueillera pour la verrée de fin d'année en fin de séance.

- G. Enfin, comme le veut l'article 49 alinéa 3 du RCG, je vous informe que des médias effectueront ce soir des prises de son et d'images.
-

2. Approbation des procès-verbaux n° 38a et b de la séance du Conseil général des 3 et 4 novembre 2025

La présidente. Avez-vous des rectifications à apporter quant à ces procès-verbaux?

La parole n'est pas demandée, lesdits procès-verbaux sont ainsi approuvés avec mes remerciements à son rédacteur, M. Mathieu Maridor, ainsi que Mmes Ingrid Buntschu, Jacqueline Favre et Nathalie Marvardi-Bürgy.

3. Examen du budget de fonctionnement 2026 de la Commune – message n° 60

La présidente. Le vade-mecum que vous avez reçu par e-mail vous explique la structure des débats. Je vous rappelle uniquement les points les plus importants.

Les amendements seront présentés et votés directement lorsque nous aborderons chaque chapitre, comme cela a été fait l'année dernière. La Commission financière donnera son préavis sur les amendements dont elle a pu prendre connaissance.

Je tiens à remercier ici tous les membres de la Commission financière pour leur travail et leur effort durant cette période particulièrement chargée, ainsi que les membres de la Commission de l'édilité.

Je remercie également le Conseil communal et tous les Services pour le travail intense qui se cache derrière le budget qui nous est présenté ce soir.

Je vous informe qu'un rapport de minorité a été déposé concernant le budget de fonctionnement. Pour la discussion générale, le directeur des Finances interviendra en premier, suivi de la présidente de la Commission financière puis du représentant de la minorité, conformément à l'article 53 RCG, avant que je puisse passer la parole aux groupes et ouvrir la discussion.

Enfin, je rappelle que l'entrée en matière est acquise de plein droit et que le budget peut uniquement faire l'objet d'une demande de renvoi en indiquant les éléments à réexaminer, à modifier ou à compléter.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Le Conseil communal tient tout d'abord à remercier la Commission financière pour les questions posées et les échanges de fond sur le budget 2026. Grand merci aussi à tous les Services pour le travail accompli et particulièrement au Service des finances.

1. Budget général 2026

Le résultat présenté est un déficit de CHF 19.1 millions, en augmentation de CHF 3.0 millions par rapport au budget 2025. Il représente 6.3% du total des charges, imputations internes déduites, contre 5.5% lors du budget 2025. Les éléments principaux du côté des charges sont les suivants:

- + CHF 3.1 millions de charges du personnel dont CHF 2.1 millions pour les 14.6 nouveaux EPT, CHF 0.8 millions pour la progression salariale selon le règlement du personnel et CHF 0.2 millions sont actuellement prévus pour l'indexation à la suite de la progression de l'IPC en août. Conformément à ce qui avait été annoncé aux comptes 2024, le Conseil communal n'a validé que des EPT nécessaires à la réalisation de projets en cours ou vitaux pour l'exploitation de la commune, par exemple, via la pérennisation de CDD.
- + CHF 2.5 millions est l'impact net du programme d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE) lors de la clôture des débats au Grand Conseil. Il est intégré au budget conformément aux consignes de l'Etat, tout en étant conscient des incertitudes à venir. Je réponds ainsi à la question n° 377 de Mme S. Delaloye, tous les détails se trouvent en pages 6 et 7 du message.
- + CHF 1.1 million de charges liées à l'Aide sociale, hors des effets du PAFE. Ceci est dû à l'augmentation des coûts pour les bénéficiaires, comme par exemple les loyers et les primes de caisse maladie, ainsi qu'à une prévision de l'augmentation du nombre de cas.
- - CHF 2.1 millions de charges de transfert venant de l'Agglomération et de l'Association Régionale de la Sarine (ARS).

Si les charges augmentent de CHF 12.7 millions, les recettes croissent de CHF 9.9 millions. En voici les changements principaux:

- + CHF 5.3 millions de revenus fiscaux, hors effets du PAFE, dont CHF 4.9 millions provenant du bénéfice des personnes morales contenant un possible effet unique en 2026.
- + CHF 0.6 million de taxes et redevances dont - CHF 1.7 million de recettes en moins prévues sur les taxes et redevances à la suite de l'introduction de la première heure de parking gratuite compensée pour CHF 1.4 million de recettes des eaux usées, issues du nouveau règlement et CHF 0.3 million de recettes supplémentaires de vente de Biogaz à Groupe E Celsius.

2. Budget des investissements 2026

Le Conseil communal présente un total de:

- CHF 35.8 millions en catégorie II (+ CHF 9 millions par rapport au budget 2025) qui feront l'objet d'une lecture pendant ces deux soirées;
- CHF 44.6 millions en catégorie III (- CHF 39.1 millions par rapport au budget 2025) qui feront l'objet d'un message dédié dans le courant de l'année prochaine.

En termes de contenu, la catégorie II concerne principalement les investissements courants de la commune, par exemple des travaux de génie civil et de STEP, des travaux sur les bâtiments, des solutions informatiques ou des aménagements d'espaces publics.

Les investissements en catégorie III, qui feront l'objet d'un message, comme je l'ai dit, présentent des projets qui concernent la politique foncière, le génie civil, l'énergie et l'environnement, la poursuite du projet H2IéO, la réfection importante de bâtiments et les aménagements urbains.

Ainsi, le total des investissements prévus se monte à CHF 80 millions arrondis. Il faut noter que le total des crédits ouverts auprès du Service des finances et votés par le Conseil général s'élève à CHF 137.3 millions.

3. Flux de trésorerie 2026

Le flux de trésorerie opérationnel (FTO) 2026 sur l'ensemble de l'année est positif à CHF 0.3 million (contre CHF 3.2 millions au budget 2025). Cela veut dire que la Commune peut financer ses activités de fonctionnement par ses propres ressources en 2026 mais rien de plus. Le besoin de financement (FTI+P), quant à lui, diminue de CHF 19.8 millions à CHF 48 millions au budget 2026 par rapport au budget 2025.

4. Conclusion

Un budget déficitaire n'est pas un souci en soi s'il reste occasionnel. Or, la Commune présente un déficit budgétaire pour la sixième année consécutive, alors que les comptes 2025 boucleront très certainement par un déficit pour la deuxième fois de suite. Si après deux déficits, l'excédent cumulé des dernières années devrait se monter encore à quelques CHF 190 millions, quelques indicateurs sont préoccupants. C'est le cas du FTO qui ne devrait jamais passer en négatif, alors qu'il est tout juste positif pour l'année 2026. Alors que la Commune passe la barre des CHF 300 millions de charges (hors imputations internes), les leviers maîtrisables sont faibles à court terme. Les charges du personnel, modifiables que lentement, augmentent automatiquement selon le règlement du personnel. Il en va de même pour les charges de transfert, alors qu'elles sont dans les mains de l'Etat ou d'associations de communes au sein desquelles le Conseil communal n'a pas la majorité. Les amortissements sont consécutifs à la politique intense d'investissements pour ne prendre que ces exemples-ci. Les besoins de la population croissent eux aussi particulièrement dans les domaines de l'enfance, des seniors, de la mobilité ou du climat. Si les prestations de la Commune ne baissent pas actuellement, l'heure des choix est proche, tant en termes de recettes que de dépenses. Il est à espérer que la fidélité des personnes morales à notre cité se maintienne, que des solutions innovantes puissent être trouvées pour le financement de projets, ou encore que la politique foncière active puisse engendrer des projets porteurs.

Rapport de majorité de la Commission financière

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Afin de répondre aux exigences de la loi sur les Communes, la Commission financière a conduit un examen sérieux, rigoureux et complet du message n° 60 relatif au budget 2026 de la Ville de Fribourg, en veillant scrupuleusement au respect des dispositions légales régissant les finances communales.

Notre analyse s'est construite au fil de plusieurs séances, tant en sous-groupes qu'en plénière, avec la participation active des conseiller·ère·s communales, ainsi que leurs chef·fe·s de Service respectif·ive·s. Cette démarche collective a permis un travail approfondi, ouvert et constructif sur chaque élément du budget, témoignant de l'engagement et du professionnalisme des membres de la Commission.

Nous adressons nos remerciements sincères aux membres de l'Exécutif, à leurs chef·fe·s de Service, ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal, pour leur disponibilité et leur collaboration tout au long du processus. J'aimerais aussi souligner, au nom de la Commission, le soutien précieux du secrétariat du Conseil général, tout particulièrement celui de M. Mathieu Maridor, assisté de Mmes Ingrid Buntschu, Nathalie Marvardi-Bürgy, et Jacqueline Favre, dont l'organisation et l'appui logistique lors de nos nombreuses séances ont été irréprochables.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres de la Commission pour leur investissement constant et le sérieux dont ils et elles ont fait preuve dans l'étude de ce budget

1. Examen du budget de fonctionnement 2026

1.1 *Analyse du message du Conseil communal*

Le budget 2026, avec des charges de CHF 337.2 millions et des revenus de CHF 318.1 millions, présente un déficit de CHF 19.1 millions. Ce déficit s'inscrit dans un contexte de croissance continue des charges de transfert et de recettes fiscales élevées mais naturellement fluctuantes. La Ville, après plusieurs exercices exceptionnels, entre dans une phase de stabilisation financière, qui permet d'identifier clairement les éléments conjoncturels et structurels de sa situation.

Malgré ce déficit, la Commission, dans sa majorité, salue la rigueur globale dans la préparation du budget et les efforts fournis par l'ensemble des Services pour contenir les charges. Elle constate que la majorité des nouveaux postes proposés répondent soit à des réorganisations internes (consolidation de CDD existants importants pour le maintien des projets), soit à des besoins liés à des prestations essentielles à la population (AES, protection de la population, etc.).

La Commission souligne que le financement communal prend en compte des charges externes importantes, telles que celles liées au programme d'assainissement des finances de l'État (PAFE) ou au transfert des prestations complémentaires AVS/AI dès 2026, démontrant la capacité de la Ville à maintenir ses missions malgré des contraintes financières croissantes.

Dans l'ensemble, la majorité de la Commission considère que le budget proposé demeure cohérent avec les missions de la Ville et son développement, et qu'il répond à des besoins bien réels: croissance démographique, renforcement de la cohésion sociale, soutien aux familles, investissements dans les infrastructures, ou encore modernisation informatique.

En s'arrêtant brièvement sur les différents dicastères, on peut relever, s'agissant tout d'abord du Service des finances: la majorité de notre Commission note la stabilité des recettes issues des personnes physiques et souligne que la Ville dispose d'un potentiel d'attractivité supplémentaire pour les entreprises, favorisant à moyen terme une stabilisation structurelle des revenus. La Commission déplore par contre que, pour l'exercice 2026, le montant alloué aux actions d'entraide

ait été maintenu à CHF 50'000.-, ignorant ainsi la volonté du législatif de le doubler en 2024. Même si l'enjeu financier reste modeste, la Commission considère ce maintien comme symboliquement regrettable.

Au chapitre Enfance, écoles et cohésion sociale, les discussions se sont principalement concentrées sur la création des 8.5 postes liés aux Accueils extrascolaires (AES), plus particulièrement des divergences entre le besoin d'expertises supplémentaires et la crainte d'une réorganisation trop rapide. Certains membres auraient souhaité la mise en place d'un projet pilote avant de généraliser un tel modèle.

Quant au Service de la police locale et de la mobilité, la Commission rappelle la forte baisse des revenus liée à l'introduction de la première heure de parking gratuite. Cette mesure engendre un manque à gagner que nous devons accepter, puisqu'elle résulte d'une volonté clairement exprimée par la population.

Notre Commission souligne, pour le Service génie civil, environnement et énergie, la tenue rigoureuse de ses comptes et le respect des budgets validés par le Conseil général, ce qui témoigne d'une bonne gestion du Service.

Pour le Service urbanisme et architecture, les principales préoccupations ont porté sur l'évolution des charges et le devenir de certains bâtiments, ainsi que sur la question du transfert éventuel des bâtiments sportifs à ce service. La Commission profite de ce moment pour remercier le chef de Service, M. E. Slongo, pour son travail au cours des sept dernières années, soulignant sa rigueur dans le respect des budgets placés sous sa responsabilité.

Le Service de l'informatique fait l'objet d'un constat partagé: un rattrapage s'impose après des décennies de sous-investissements. La Commission reconnaît que ces investissements sont indispensables pour sécuriser et moderniser les systèmes et prévenir tout risque de "crash" des infrastructures communales. Elle demeure toutefois vigilante face à l'augmentation des coûts et au niveau du budget demandé.

La Commission salue la réorganisation du budget du Service de la culture, reconnaissant que cette démarche a rendu la présentation des charges et des projets plus claire et compréhensible.

Le débat sur le Service des sports a été dominé par des questions d'ordre comptable et stratégique. Notre Commission s'est questionnée sur la nouvelle méthode de valorisation des prestations et souhaiterait une clarification stratégique de la part du Conseil Commune concernant cette nouvelle approche comptable.

Les commentaires concernant le chapitre Aide sociale soulignent la hausse du recours à cette aide en 2026, après plusieurs années de baisse, et expriment des préoccupations liées aux effets du PAFE ainsi qu'au transfert des prestations complémentaires AVS/AI aux communes, charges qui échappent largement à la maîtrise du Conseil communal.

Il a également été relevé que l'éducation et l'aide sociale représentent ensemble 42% des charges totales de la Ville (environ CHF 142 millions sur CHF 337 millions), proportion jugée non seulement normale mais louable, reflétant le rôle essentiel de la Ville dans le soutien à sa population.

Pour le Service des curatelles d'adultes, comme l'année passée, notre Commission salue le travail coordonné et en réseau entre le Service de l'aide sociale et celui des curatelles, et partage la préoccupation du Service face à l'augmentation du nombre de jeunes adultes bénéficiant de ce service, un public qui nécessite un suivi spécifique et adapté.

Concernant les Ressources humaines, la transformation d'un CDD en CDI à 60% permet de consolider les équipes et d'assurer la continuité et la qualité des prestations publiques.

S'agissant des frais liés à l'Agglomération, et compte tenu de sa disparition prévue en juillet 2026 (sous réserve de l'approbation de l'ensemble des communes pour l'ARS), la Commune présente néanmoins un budget couvrant toute l'année. La légère baisse des charges s'explique principalement par la réduction de la dotation en personnel, ainsi que par la suppression des postes de promotion économique et culturelle, anticipée dès la préparation de ce budget. Ces tâches ne relevant plus du futur périmètre de l'ARS.

Le Service juridique ainsi que celui de l'administration générale n'ont pas appelé de commentaires particuliers.

1.2 Préavis au Conseil général

Dans sa majorité, la Commission financière reconnaît les efforts du Conseil communal pour préserver et renforcer les prestations offertes à la population, dans un contexte marqué par une hausse des charges externes, une stabilité incertaine des revenus fiscaux et la nécessité de rattrapages importants, notamment dans les infrastructures et l'informatique.

La majorité de la Commission financière considère que le budget est cohérent, responsable et tourné vers les besoins réels de la population. Aucune demande de renvoi n'a été formulée.

Lors de sa séance du 27 novembre 2025, et après un large débat, la Commission financière – réunissant 9 membres sur 11 – a préavisé favorablement le budget de fonctionnement 2026 de la Ville de Fribourg par 6 voix contre 3 et 0 abstentions. En conséquence, la Commission, dans sa majorité, propose au Conseil général d'approuver le budget de fonctionnement 2026 tel que présenté dans le message n° 60.

Rapport de minorité de la Commission financière

Sacerdoti Alexandre, rapporteur de la minorité de la Commission financière. Ce rapport de minorité est l'expression des quatre membres de la Commission financière qui désirent attirer l'attention sur le fait que le budget 2026 qui nous est présenté ne respecte pas les principes de la rigueur financière nécessaire à la bonne gestion à court et à long terme des finances de la Ville et qu'à ce titre il doit être rejeté.

En première lecture, avec un déficit de CHF 19 millions, ce budget peut apparaître dans la normalité et en accord avec les résultats attendus pour 2025 d'un déficit de CHF 16.1 millions.

Mais en réalité, le budget 2026 est la confirmation:

- De charges qui ne cessent d'augmenter depuis plusieurs années pour atteindre un niveau record de CHF 300 millions en 2026.
- De programmes d'investissements proposés dans le budget de CHF 80 millions pour 2026 qui aggravent l'endettement et les charges d'emprunt et d'amortissement de façon exagérée.
- De recettes fiscales qui sont modestes par rapport aux dépenses et aux engagements de la Ville et qui restent fragiles en ce qui concerne les entreprises contributives qui sont peu nombreuses.
- D'une absence totale du respect des indicateurs financiers qui conduit la Ville à une situation de cessation de paiement dès fin 2026, début 2027, confirmée dans le plan financier.

Aucune mesure de rétablissement de l'équilibre financier des comptes de la Ville n'est proposée de façon proactive dans ce budget 2026.

Devant une telle situation de dégradation objective de la situation financière de la Ville, l'Exécutif communal doit réagir:

- En priorisant les investissements afin de réduire le montant à un niveau qu'il peut assumer financièrement et techniquement, comme le montre les capacités passées des Services concernés, à la fois administratifs et techniques.
- En réduisant les charges sur lesquelles la Ville a la totale responsabilité, notamment les charges structurelles.
- En préparant l'avenir avec un plan financier qui ne double pas et presque triple la dette à l'horizon 2030.
- En rétablissant la capacité d'autofinancement qui devient nulle dès la fin 2026, début 2027, et oblige la Ville à financer des charges d'exploitation avec de la dette.

Si ces propositions d'assainissement des finances ne sont pas engagées au sein du budget 2026, le prochain Conseil Communal n'aura pas d'autre choix que d'augmenter les recettes fiscales avec les conséquences que cela provoquerait, notamment sur le départ d'entreprises contributives déjà trop peu nombreuses.

Aucune mesure de rétablissement de l'équilibre financier des comptes de la Ville n'est proposée de façon proactive dans ce budget 2026 qui conditionne un plan financier à cinq ans désastreux en termes de trésorerie et d'endettement.

Ce rapport de minorité est resté essentiellement sur le plan des principes des équilibres financiers à respecter par toute organisation responsable quelle que soit sa coloration politique.

C'est dans ce sens que notre proposition, comme membres de la Commission financière, est le rejet de ce budget 2026 et le souhait d'une prise de conscience générale de l'urgence et de la gravité de la situation actuelle de notre Ville.

Ce rapport de minorité est le rapport des représentants des formations, au sein de la Commission financière, du Centre, du PLR et de l'UDC.

Discussion générale

Rapport du groupe libéral-radical

Krienbühl David (PLR). Je fusionne mon intervention avec le budget 2026 de la Ville de Fribourg et son plan financier 2026-2030.

Le groupe libéral-radical a pris connaissance avec grand intérêt de ce message n° 60 concernant le budget 2026 de la Ville de Fribourg, ainsi que de son plan financier 2026-2030.

Nous remercions M. le vice-syndic Laurent Dietrich, ainsi que les membres du Conseil communal et le chef du Service des finances M. Fabien Baechler, pour la préparation de tous les documents et les échanges que nous avons pu avoir.

Fribourg doit reprendre le contrôle de ses finances avant qu'il ne soit trop tard. Le temps des budgets déficitaires répétés non-maîtrisés doit cesser! Ce sera, et ça déjà été dit, environ CHF 16 millions de déficit pour 2025 au niveau des comptes. Le budget 2026, qui nous est soumis au vote lors de cette séance, fait état d'un déficit annuel de CHF 19.1 millions. En 2027, on prévoit CHF 34.1 millions de déficit, et plus de CHF 53 millions à l'horizon 2030. Y'a-t-il un pilote à bord? Que fait le Conseil communal pour enrayer cette spirale infernale? Rien. Et c'est peut-être là le pire ou le plus inquiétant. Ce budget place la future équipe communale, et ça a aussi déjà été dit, dès le 25 avril 2026, devant un lourd fardeau financier. Et ça, ça n'est pas correct. Où est le PAFE communal?

Après six budgets déficitaires consécutifs, nous sommes confrontés pour la cinquième année consécutive à un budget déficitaire lors de cette législature. La fuite en avant se poursuit sans mesures correctives. Et ça, c'est grave. En effet, il apparaît malheureusement que le Conseil communal n'a entrepris aucune mesure réellement significative pour infléchir la tendance financière très négative dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Cette absence de réaction préoccupe profondément, d'autant plus que la situation continue de se dégrader de manière très inquiétante et surtout de plus en plus rapide.

On a vraiment l'impression d'entendre: "Après nous, le déluge". Il est urgent de refixer un cap raisonnable et notamment en matière de charges de personnel.

Depuis 2021, les charges de personnel ont littéralement explosé. Elles ont augmenté de + CHF 16.2 millions, avec l'ajout de 86 EPT pour atteindre un total de 651.9 EPT. Pour 2026, ce ne sont pas moins de 15.6 EPT supplémentaires qui sont prévus, et ce malgré la promesse formulée l'an dernier dans le plan financier. Je cite la page 34 de ce dernier: "renonciation à la création de nouveaux postes en 2026". Ce n'est pas moi qui le dit, c'est le dernier plan financier. En cinq ans, nous sommes passés de CHF 68 millions à CHF 84 millions de charges salariales. + 29% alors que la population a augmenté de

3.7% entre 2021 et aujourd'hui. C'est qui est sûr, c'est que l'on ne pourra pas continuer sur cette tendance. Nous dépensons deux fois plus d'argent pour le personnel communal à Fribourg qu'à Villars-sur-Glâne. Est-ce bien raisonnable? Nous savons bien que comparer n'est pas raison et que Fribourg assume les responsabilités et charges spécifiques d'une ville-centre, d'une capitale cantonale. Cependant, la situation actuelle dépasse largement ce qui peut être considéré comme raisonnable. La double majorité de gauche a engendré un véritable monstre bureaucratique. A ce propos, le fascicule bleu du budget à la page 16 pour l'embauche d'un poste à 60% aux RH matérialise ce monstre bureaucratique, je cite, et ce n'est pas moi qui le dit: *"L'augmentation du personnel dans tous les Services de la Ville a alourdi fortement la charge de travail"*. Comme pour le stationnement, le Conseil communal a été beaucoup trop loin.

Le groupe libéral-radical relève aussi, et là c'est peut-être vraiment la plus grande inquiétude, que le flux de trésorerie opérationnel plonge de manière inquiétante dans le rouge: quasi à zéro en 2026, il devrait passer durablement en négatif dès 2027 (- CHF 14.6 millions), indiquant que la Ville devra dans le futur emprunter pour financer une partie de son fonctionnement courant. Utiliser le crédit pour couvrir des charges d'exploitation n'est pas une stratégie viable, c'est un signal d'alerte majeur sur la santé financière. Dans le privé, emprunter pour financer des charges courantes équivaut à une faillite imminente. Cet indicateur reste donc à surveiller de très près au vu de l'augmentation programmée des investissements et des charges de transfert, qui ont, au passage, augmenté de + CHF 34 millions en cinq ans, ainsi que le risque lié à la volatilité des recettes des personnes morales qui sont historiquement les plus élevées que la commune n'ait jamais connues, et de loin, avec CHF 68.6 millions de revenus escomptés. Dans ce sens, la Commune fait face à un problème structurel majeur où les charges croissent plus vite que les revenus. La situation est sérieuse. Le Conseil communal doit agir rapidement pour endiguer ce problème structurel "charges/revenus" et remettre le plus vite possible le flux de trésorerie opérationnel sur des bases saines avant que la situation ne devienne critique mais surtout ingérable.

Et comment peut-on nous présenter, pour la troisième année consécutive, un plan financier hors-la-loi? La dette pourrait tripler pour atteindre près de CHF 300 millions d'ici 2028. À la lecture du plan financier, il apparaît clairement que la limitation légale d'endettement ne sera plus respectée dès 2029. La fuite en avant se poursuit et se renforce, plan financier après plan financier. Mais rassurez-vous: ce n'est pas la piscine tant attendue par tous, de gauche à droite, qui pèsera sur les finances à court terme, puisque son projet est repoussé aux calendes grecques, probablement en 2035. On n'a d'ailleurs plus rien entendu à ce sujet. Et d'ailleurs... finalement, que se passera-t-il, dans une vingtaine de jours, soit le 31 décembre 2025, date butoir pour les subventions cantonales? Est-ce que Fribourg touchera des subventions du Canton à ce propos? À notre connaissance, aucun projet n'a été déposé à ce jour, donc pas de subventions, mais peut-être que l'on pourra me répondre.

Face à cette dérive inquiétante des finances communales, nous demandons le renvoi du budget. Le groupe libéral-radical appelle à un véritable sursaut de responsabilité et à la mise en place d'un plan d'assainissement pluriannuel, car il n'est pas question de laisser la Commune dans un tel état à la prochaine législature. Cela passe par un gel temporaire des créations de postes, le temps de rétablir l'équilibre, ainsi que par une analyse approfondie des accueils extrascolaires visant à identifier des mesures d'efficacité, des synergies possibles et d'autres pistes permettant de contenir les coûts. Nous demandons également une priorisation stricte des investissements et une clarification entre ce qui constitue des coûts incompressibles (STEP, patrimoine, informatique) et ce qui relève de choix politiques pouvant être réévalués. Des mesures structurelles doivent suivre: révision de

l'organisation interne, amélioration de l'efficience, accélération de la digitalisation. Enfin, il est indispensable d'améliorer la gouvernance des projets ainsi que la coordination de la représentativité de la Ville au sein des intercommunalités (associations de Communes), afin d'assurer une conduite claire, responsable et durable des finances publiques.

Ce budget déficitaire de CHF 19.1 millions n'est ni le résultat de la baisse fiscale de 2019, ni de l'introduction de la première heure de stationnement gratuite au 1^{er} décembre de cette année. Il reflète avant tout une mauvaise gestion des finances publiques. Nous ne pouvons pas continuer ainsi, et pourtant, le plan financier actuel semble indiquer le contraire.

Nous sommes conscients que certains postes, comme les charges de transfert, les charges liées, offrent peu de marge de manœuvre, et les indicateurs futurs restent préoccupants, notamment en lien avec le vieillissement de la population.

Dans l'ensemble, nous regrettons profondément cette situation budgétaire. La durabilité doit également s'appliquer à la gestion financière, et ce n'est clairement pas le cas aujourd'hui.

Enfin, au vu du budget 2026 présenté, notre groupe interviendra sur certaines rubriques lors de l'examen de détail et refusera le budget de fonctionnement, pour toutes les raisons évoquées.

Rapport du groupe Centre Gauche

Page Maurice (CG). Avec ce gros déficit de CHF 19.1 millions, le budget n'est pas bon, il est même mauvais. Naguère, la loi exigeait de proposer une augmentation d'impôts lorsque le déficit dépassait la barre des 5% du budget. Or, nous en sommes à 6.3%. Au moment où les charges continuent d'augmenter plus vite que les recettes, nous approchons ainsi d'un point de bascule où la Ville sera contrainte d'emprunter de l'argent pour financer son fonctionnement. Nous passons donc d'un problème conjoncturel à un problème structurel, cela a déjà été dit plusieurs fois. Continuer de vivre au-dessus de nos moyens n'est simplement plus possible. Ce n'est pas tolérable.

Ce déficit dépend, certes, de deux causes principales sur lesquelles la Ville n'a pas beaucoup de leviers d'action: les charges de transfert qui augmentent beaucoup avec le programme d'assainissement des finances de l'État (PAFE) imposé par le Canton et les rentrées d'impôts sur les personnes morales qui dépendent beaucoup de la conjoncture. Mais cela ne doit pas nous servir d'excuse.

Jusqu'en 2023, nous avons vécu plusieurs très bonnes années, mais cette période est sans doute terminée aujourd'hui. Le déficit de CHF 16 millions prévu pour 2025 semble bien se confirmer. Et les perspectives à moyen terme sont franchement mauvaises.

La prise de conscience du Conseil communal face à ces situations nous semble carrément insuffisante. Pour ce budget 2026, il s'est contenté, si je puis dire, de limiter les dégâts. On peut toujours dire que le budget est beaucoup plus mauvais que celui de l'année précédente. La plupart des Services, pas tous, ont essayé de ne pas être trop dépensiers, ont stabilisé peu ou prou leur budget. Mais le Conseil communal ne peut plus, aujourd'hui, faire l'économie d'une étude plus approfondie du fonctionnement de la commune et des mesures à prendre pour assainir la situation, aussi bien du côté des recettes que du côté des dépenses, d'ailleurs. Je regrette qu'il n'ait pas évoqué

la question de l'augmentation des impôts, même si politiquement, il est évidemment difficile de le faire avant les élections.

Laisser ces problèmes au prochain Conseil communal, issu des urnes au printemps prochain, n'est pas très responsable. Se contenter de repousser d'une année sur l'autre les problèmes n'est pas très cohérent. A défaut de mesures drastiques, on aurait au moins attendu d'infléchir la courbe et de proposer des pistes pour l'avenir.

Les charges du personnel restent proportionnellement stables, mais elles continuent d'augmenter à un rythme trop rapide. On est passé ainsi de CHF 68 millions à CHF 84 millions en cinq ans. On peut certes évoquer un certain besoin de rattrapage ou de développement des services à la population, mais il devient indispensable aujourd'hui d'adopter un fonctionnement plus léger, plus sobre, plus efficient. Un seul Service parmi tous les Services de la Ville, un seul, celui de la centrale d'impression, a renoncé à un poste libéré par un départ à la retraite. Le gros paquet de cette année sont les accueils extrascolaires qui sont un service à la population auquel nous tenons, mais qui pèsent lourd sur les finances communales, il faut l'admettre. Régulariser les contrats à durée déterminée est sans doute une bonne chose en soi, mais était-il nécessaire de vraiment tous les conserver? Le problème est que ces personnes engagées, le seront forcément pour un moment sur un assez long terme, peut-être même jusqu'à leur retraite. Par conséquent nous ne pourrions plus diminuer ces frais.

Du côté des recettes, et là je pense que l'on doit aussi peut-être battre notre coulpe un petit peu, le Conseil communal, le Parlement et la population ont privé la Ville de revenus appréciables au cours des dernières années. Je fais une toute petite liste qui n'est pas exhaustive: baisse d'impôts, suppression de la taxe sur les spectacles, gratuité des transports publics pour les enfants, taxe d'utilisation du domaine public, réduction de la taxe non-pompiers, et, tout récemment, la première heure de parking gratuite, soit une dizaine de millions de francs par an. Ça compte dans un budget où on a CHF 19 millions de déficit.

Mais la situation financière de la Ville est malgré tout encore saine, ça, il faut quand même le reconnaître, on ne peut pas tout à fait dire le contraire, même si tous les indicateurs sont effectivement rouges.

Du côté des investissements, le Conseil communal prône toujours une politique ambitieuse – ce sont ses termes –, mais depuis plusieurs années, les projets réalisés sont très inférieurs aux crédits votés. L'écart devrait être de CHF 41 millions pour 2025. Dans le budget 2026, nous avons CHF 137.3 millions de crédits déjà votés. Là aussi, il nous semble nécessaire de mieux prioriser les dépenses. Nous plaçons pour des réalisations plus simples, plus rapides, moins coûteuses, entre autres en matière d'aménagement urbain. Si la charge des intérêts des amortissements reste pour l'heure supportable, nous avons tout intérêt à ne pas trop surcharger le bateau. Sans compter que tous ces projets sont évidemment des études et des charges de personnel. A ce titre, nous proposons le rejet de certains investissements prévus.

Concernant le plan financier, pour certains, il serait trop alarmiste. Peut-être, mais avouez que je reste assez inquiet quant aux opportunités – c'est aussi le terme du Conseil communal –, listées par ce dernier. Je cite: une augmentation non prévisible des recettes fiscales, très bien; une politique foncière active rémunératrice, formidable; des recettes issues de synergies avec d'autres communes, de mieux en mieux; le refus du PAFE par le peuple, peut-être; et une anticipation de tout

changement ayant un impact financier. Comme méthode Coué, vous avouerez que l'on ne fait guère mieux. En séance de Commission, la réalité est que l'on nous parle plutôt d'une augmentation de 25 centimes d'impôts.

Revoir le fonctionnement de la Ville pour le rendre plus économe, plus efficient, retourner à plus de sobriété, sont sans doute des opportunités bien plus urgentes.

Rapport du groupe des Vert·e·s

Mauron Valentine (Vert·e·s). Je prendrai la parole pour le budget et pour le plan financier lors de cette même intervention.

Le budget 2026 de notre Ville présente un déficit d'un peu plus de CHF 19 millions, et il est de notre devoir d'en tirer les enseignements avec lucidité, mais aussi de proposer des perspectives fidèles aux valeurs de la Ville.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est parce que la Ville de Fribourg traverse un moment délicat qui nécessite courage, sagesse, et vision.

Mais, le déficit de notre Ville raconte aussi une histoire: celle d'une Ville qui change, qui évolue, qui assume, parfois seule, des responsabilités importantes. Une Ville qui cherche sa voie dans un monde bouleversé.

Au fond, le budget d'une commune est avant tout un choix collectif de société.

- Ce déficit inquiète, il est également instrumentalisé. Mais il doit d'abord nous faire réfléchir.
- Les finances communales subissent de plein fouet les effets d'une politique d'austérité fédérale et cantonale, une hausse des charges de transfert sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle ainsi que, soulignons-le, la mise en œuvre de l'heure de parking dite "gratuite", qui, on le voit, est loin de l'être pour les habitant·e·s de la ville. Sans ces effets extérieurs, la situation serait similaire à l'année passée, il est important de le souligner également. Le Conseil communal a donc maintenu un statut quo du compte de fonctionnement par rapport à l'année passée.
- Certes, la hausse des charges de personnel mais aussi une hausse des charges d'amortissement et financières, en lien avec des investissements massifs, ont des effets importants qu'il faut considérer avec sérieux sur notre budget.
- En clair: la Ville dépense de plus en plus, au point que ses ressources propres ne suffiront bientôt plus.

Pourtant, si la situation est très sérieuse, elle n'est pas catastrophique.

Non, Mesdames et Messieurs, la Ville n'est pas au bord du gouffre.

Les finances sont sous pression, mais elles sont encore solides, notamment grâce:

- à une capacité d'autofinancement maintenue,
- à une dette qui reste soutenable,
- et à un potentiel fiscal important.

Face à l'avertissement que ce budget 2026 nous livre, nous devons éviter deux pièges:

1. le catastrophisme austéritaire, qui utilise chaque déficit comme prétexte pour couper dans le social, la culture ou l'écologie;
2. le déni, qui ferait croire que l'on peut continuer sans se poser de questions.

Notre Ville doit éviter ces deux écueils.

Maintenir des prestations de qualité, n'est pas une dérive, c'est une nécessité qui découle de notre contrat social. Il est essentiel de rappeler une vérité que certains oublient, parfois volontairement: si les charges augmentent aujourd'hui, c'est aussi parce que la Ville rattrape des années d'ascétisme en matière d'investissements imposé par une majorité bourgeoise, qui a gelé ou limité les investissements et recrutements dans des domaines essentiels.

Pendant des années, la logique dominante était: réduire, économiser, reporter.

Or, cette politique court-termiste menée au détriment des générations futures a un coût aujourd'hui: nous voyons que les effets de ce retard accumulé, c'est la facture qui finit par arriver aujourd'hui.

Maintenir des prestations de qualité — dans les écoles, la culture, le social, l'énergie, la mobilité, l'administration — ce n'est pas dilapider l'argent public:

- c'est réparer ce qui aurait dû être fait depuis longtemps,
- c'est remettre la Ville à niveau,
- c'est offrir enfin aux habitant·e·s ce qu'ils auraient dû avoir depuis des années.

Et c'est précisément cela, aussi, la responsabilité politique qui nous incombe: ne pas laisser se dégrader le bien commun.

Ce constat n'est pas qu'un simple enjeu comptable. Il met en péril la capacité de Fribourg à financer ses missions, notamment celles qui nous tiennent à cœur: la transition écologique, les services publics de qualité, la cohésion sociale, l'aide aux plus vulnérables, les transports durables, l'aménagement respectueux de l'environnement.

Car oui, nos ambitions sont la durabilité, l'équité et la solidarité, mais avec les bons moyens.

Notre vision pour Fribourg, c'est une ville écologique, sociale et juste. Cela implique donc:

- Des transports publics performants, des infrastructures cyclables, des quartiers densifiés et bien pensés pour réduire l'empreinte carbone.
- Une qualité de vie élevée: services publics, espaces verts et soutien aux plus vulnérables.
- Une gouvernance transparente, durable et responsable: chaque franc dépensé doit avoir du sens, un impact réel, et respecter la justice sociale et climatique.

Nous croyons que la transformation écologique ne peut être un luxe réservé à quelques-un·e·s. Elle doit être accessible à tous, et financée de façon pérenne.

Or aujourd'hui, avec un déficit structurel qui s'installe, ces ambitions risquent de devenir... des promesses floues. Une Ville qui dépense plus qu'elle ne gagne ne pourra pas investir suffisamment dans l'avenir.

Fribourg, ne l'oublions pas, est une ville-centre et doit porter des charges disproportionnées qu'il faut reconnaître.

Elle accueille:

- les grandes infrastructures culturelles et sportives, dont bientôt la piscine H2léO,
- les services sociaux et de santé,
- les écoles et universités,
- les flux journaliers de milliers de pendulaires,
- les activités économiques, administratives et associatives d'importance régionale.

Tout cela génère des charges considérables, bien plus lourdes que celles d'une commune périphérique.

Et ces charges, la Ville les assume pour tout le canton, pas seulement pour ses habitant-e-s.

C'est pourquoi nous devons exiger:

- une meilleure reconnaissance cantonale de ces charges de centralité,
- une compensation financière plus juste,
- et un dialogue interinstitutionnel ferme pour que Fribourg ne soit pas pénalisée pour ce rôle essentiel qu'elle joue.

Car une capitale affaiblie et sans cap pour la transformation écologique, c'est tout le canton qui s'affaiblit et s'enlise dans l'immobilisme.

Le Conseil communal fixe des priorités, et nous lui en sommes reconnaissants. Mais il doit à l'avenir faire plus, car la situation financière de la Ville n'est plus la même qu'il y a cinq ou dix ans. Au risque de nous répéter, pour le groupe des Vert-e-s, les chantiers écologiques et sociaux doivent demeurer la priorité pour notre ville: c'est dans les moments de crise qu'il faut savoir miser sur ce qui est essentiel pour l'avenir.

- Construire des infrastructures polluantes et coûteuses à entretenir, c'est le luxe de l'inaction.
- Construire durable et écologique, c'est faire un pari sur l'avenir. Un pari rentable à long terme pour le climat, pour la santé, pour la cohésion sociale.
- Réduire le gaspillage, optimiser la gestion, c'est aussi économiser des finances, oui, mais surtout des ressources, de l'énergie, des frustrations. C'est poser des bases solides pour une ville qui dure.
- Miser sur le social, l'écologie, la participation citoyenne, c'est investir dans l'humain, dans le bien commun, dans la confiance. Et ce "capital" est parfois plus précieux que l'or.

Face à ce défi, nous lançons un appel exigeant, mais plein d'espoir à notre Conseil communal et à celui des prochaines législatures, à la population, à toutes celles et ceux qui croient en un Fribourg durable.

Il faut davantage de transparence sur les mécanismes budgétaires: expliquer clairement sur quel critère et quelle stratégie se base le Conseil communal pour la pesée des intérêts, les choix d'investissement, et l'élaboration des perspectives.

Aujourd'hui, nous vous appelons à ne pas envisager ce déficit comme une fatalité. À ne pas laisser la Ville, notre ville, sombrer dans la rigueur budgétaire exempte de vision. À exiger une politique éclairée, responsable et ambitieuse.

Au Conseil communal, nous disons: redéfinissez vos priorités. Faites les choix courageux, mais justes.

S'agissant du plan financier, même dans le scénario "optimiste", incluant des mesures correctrices, le déficit reste important et croissant, ce qui signifie qu'un retour à l'équilibre n'est pas garanti, sauf à opérer des coupes ou des hausses de recettes assez fortes.

De plus, le plan indique une forte dépendance aux recettes fiscales. Or, ces recettes sont par nature variables, soumises à des aléas économiques ou démographiques, ce qui rend le scénario optimiste fragile.

Enfin, le Conseil communal mise sur une série d'investissements importants à l'avenir, ce qui en soi peut être légitime, mais représente aussi un pari risqué si la manne fiscale ou les subventions espérées ne se concrétisent pas.

Pour le groupe des Vert-e-s, il y a aujourd'hui un possible conflit entre l'ambition d'investir, que nous soutenons, et le risque d'infliger des coupes, des contraintes ou des hausses d'impôts, ce qui peut avoir des effets sociaux, notamment sur les ménages modestes ou les services essentiels.

Nous attendons du Conseil communal un scénario alternatif socialement plus ambitieux: maintenir ou augmenter les services publics, tout en cherchant à financer ce scénario de manière pérenne.

Il faut une réévaluation des priorités d'investissement, même si une première étape de priorisation a déjà été réalisée: privilégier les investissements sociaux plutôt que des projets coûteux dont la rentabilité sociale est incertaine.

Une plus grande transparence démocratique et participation citoyenne devrait rendre le plan accessible afin de discuter publiquement des choix d'investissement, des priorités fiscales, de la redistribution, en permettant aux citoyen-ne-s de peser sur les arbitrages.

Finalement, ce plan est le symptôme d'un dilemme structurel, classique pour les collectivités publiques: vouloir investir et maintenir des services publics forts tout en évitant des déficits incontrôlés et un endettement excessif.

Ce plan financier est un signal d'alarme: sans réorientation politique, les services publics risquent d'être affaiblis à long terme, imposant un fardeau sur les plus vulnérables.

En conclusion, à celles et ceux qui rêvent d'un avenir où la ville n'est pas seulement un lieu pour vivre, mais un lieu pour vivre mieux, ensemble, durablement, humainement, nous disons: nous

pouvons construire ce Fribourg-là. Nous réaffirmons notre soutien à la politique conduite aujourd'hui, une politique qui s'inscrit dans nos valeurs fondamentales: la responsabilité, la solidarité, la transparence et la recherche d'un développement équilibré pour l'ensemble de la population fribourgeoise. Nous croyons à une Ville qui avance avec cohérence, qui investit lorsque c'est nécessaire, et qui met l'humain et le service public au centre de ses priorités.

C'est pourquoi nous ne pouvons que souligner une nouvelle fois l'incohérence du discours porté actuellement par la minorité de ce conseil. Elle dit vouloir une capitale forte, des projets fédérateurs, plus de mobilier urbain, un accueil social renforcé, par exemple, mais dans le même temps, elle souhaite renvoyer ou bloquer le budget. Comment peut-on promettre davantage à la population fribourgeoise tout en supprimant les moyens nécessaires pour réaliser ces promesses? Cela n'a tout simplement aucun sens.

Nous restons, pour notre part, fidèles à une ligne claire: soutenir une politique réaliste, ambitieuse et crédible, une politique qui assume les investissements indispensables pour construire la ville que nous voulons tou-te-s. C'est ainsi que nous continuerons à défendre les intérêts de Fribourg et de ses habitant-e-s.

Rapport du groupe Le Centre/vert'libéral

Sob Isabelle (Le Centre/PVL). Je vais intervenir sur le budget de fonctionnement et des investissements, et mon collègue interviendra ultérieurement sur le plan financier.

Notre groupe demande le renvoi pur et simple du budget de fonctionnement 2026. Avant d'expliquer pourquoi, permettez-moi de replacer ce budget dans son contexte et dans la trajectoire de cette législature.

Budget 2021: CHF 256.9 millions de charges.

Budget 2022: CHF 271.9 millions de charges.

Budget 2023: CHF 280.2 millions de charges.

Budget 2024: CHF 288.5 millions de charges.

Budget 2025: CHF 298.4 millions de charges.

Comptes 2024: CHF 292.4 millions de charges, avec un premier déficit de CHF 5.2 millions, malgré les effets structurels extraordinaires qui ne se font plus ressentir.

Et maintenant, budget 2026: CHF 300.7 millions de charges, avec un déficit annoncé de CHF 19.1 millions.

Pendant ce temps, nos revenus fiscaux, même s'ils ont bien progressé, ne suivent plus.

Pourquoi renonçons-nous à présenter des amendements? Parce qu'il n'appartient pas au Conseil général de raboter ici et là, de bricoler quelques économies cosmétiques qui ne changeraient rien au fond du problème. Prioritäten setzen, ist die Verantwortung der Exekutive - und genau hier liegt das Problem.

Comparons maintenant les engagements solennels pris par le Conseil communal au début de cette législature avec la réalité d'aujourd'hui: l'écart est abyssal. L'absence totale de mesures concrètes pour inverser cette tendance est plus que préoccupante, elle est même effrayante.

Regardons les faits, rien que les faits, tels que présentés par nos propres Services dans le plan financier: Das Finanzplanungsszenario zeigt klar auf: eine Steuererhöhung wird in zwei Jahren unausweichlich sein. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les Services de la Ville, page 1 du plan financier, en toutes lettres. Notre groupe reviendra sur l'analyse du plan financier.

Face à ce constat accablant, à cette trajectoire insoutenable, comment réagit-on dans cette salle?

Premier argument: nier purement et simplement la gravité

"Tout va bien dans le meilleur des mondes", "c'est gérable", "ces projections sont trop pessimistes". Vraiment?

Le compte de résultats montre pourtant noir sur blanc que nous financerons bientôt notre fonctionnement par la dette. Même le scénario dit "optimiste" prévoit une hausse du coefficient d'impôt, un gel complet de la progression des dépenses en biens et services, une renonciation à tout nouveau poste en 2027, et une limitation drastique des investissements; même ce scénario optimiste, celui où tout va bien, où on prend des mesures drastiques, où on augmente les impôts.

Cette attitude qui consiste à nier l'évidence est profondément irresponsable envers les citoyen·ne·s de cette ville. Nous ne sommes pas là pour jouer les "papa-maman gâteau".

La loi sur les finances communales nous oblige à respecter l'équilibre budgétaire. Ce n'est pas une simple recommandation de bonne gestion pour faire joli dans les manuels, c'est notre devoir légal, notre obligation impérative.

Deuxième argument: "critiquer le budget, c'est remettre en question l'administration"

Certains prétendent que renvoyer le budget reviendrait à douter des prestations offertes par la Ville et à remettre en question "l'excellent travail de l'administration communale". Permettez-moi d'en douter.

Es geht hier nicht um die Verwaltung, die ihre Arbeit macht. L'administration communale suit les directives qu'on – le Conseil communal, en l'occurrence – lui impose.

Le problème n'est pas là. Le problème, c'est qu'il manque un capitaine à la barre de ce bateau qui dérive dangereusement depuis plusieurs années.

Notre Conseil communal est en campagne permanente. Par contre, les contre-mesures sont, quant à elles, invisibles malgré leur nécessité avérée.

Es fehlt an Vorbildlichkeit. L'exemplarité en politique.

Comment oser demander aux citoyen-ne-s de respecter scrupuleusement les règles, de prioriser leur dette fiscale – on limite le nombre de tranches pour le paiement de l'impôt des personnes physiques, on serre la vis aux contribuables qui peinent parfois à payer – pendant que la Ville elle-même fait tourner allègrement la machine à crédit, s'endette pour payer les salaires et le fonctionnement courant?

Das ist zutiefst schockierend und unverantwortlich. C'est le fameux "faites ce que je dis, pas ce que je fais" version administration publique.

Troisième argument: la remise en doute systématique de l'expertise

On ne croit manifestement pas les analyses réalisées par des expert-e-s hautement compétent-e-s de nos propres Services. Man stellt ihre Expertise in Frage und zweifelt die "Katastrophenszenarien" an.

J'ai même entendu dire, et je cite de mémoire car cela m'a marquée: "on n'a pas de boule de cristal, je n'y crois pas à ces chiffres, c'est trop pessimiste". Je suis restée interdite.

Alors résumons la situation: nos Services sont excellents, remarquables, font un travail formidable que l'on ne cesse d'encenser dans les discours officiels... mais quand leurs analyses professionnelles, leurs projections méthodiques basées sur des données objectives et des tendances avérées dérangent notre petit confort politique, hop, on les balaye d'un revers de main dédaigneux? "Ce ne sont que des scénarios catastrophes, du catastrophisme, ça n'arrivera jamais, ils exagèrent" Vraiment?

Certain-e-s se persuadent sincèrement que tout ceci n'est pas sérieux, que l'on peint le diable sur la muraille, que l'on exagère volontairement les dangers pour des raisons politiques inavouées.

Actuellement, on joue à la roulette russe avec nos finances en espérant béatement que des effets extraordinaires, des rentrées fiscales inattendues viendront sauver la situation in extremis et dispenseront notre Conseil communal d'adopter des mesures drastiques - et surtout, surtout: de s'y tenir réellement, de les mettre concrètement en œuvre au lieu d'en parler.

Quatrième argument: l'éternel "rattrapage historique"

On nous parle sans arrêt, c'est ce qu'a fait ma préopinante, d'un "rattrapage" nécessaire au vu du prétendu sous-investissement massif du centre et de la droite lorsqu'elle était majoritaire dans ce Conseil communal. Cette époque lointaine, cette ère révolue, justifie-t-elle éternellement tout?

Quand enfin, quand donc mettra-t-on un terme à ces dépenses effrénées, à cette fuite en avant qui se fait au détriment de notre population, de nos citoyen-ne-s qui devront inévitablement payer la facture salée à la fin?

Ce laxisme budgétaire, cette incapacité chronique à dire non, à établir des priorités claires, à faire des choix - même difficiles, surtout difficiles - sont plus que préoccupants. Ils sont dangereux pour l'avenir de notre ville.

Il est temps d'affronter la réalité.

Mes cher·ère·s collègues, cette attitude, ce comportement d'évitement me rappellent irrésistiblement celui du capitaine du Titanic.

Les sacrifices sont difficiles, personne ici ne le nie, mais ils sont nécessaires, indispensables même.

Il est irresponsable de faire croire aux citoyen·ne·s de notre ville qu'il sera possible de redresser la barre sans aucun sacrifice, sans aucun effort, sans aucune remise en question. Il n'y a pas de régime miracle en finances publiques, pas plus qu'en nutrition ou en médecine. Reporter systématiquement les décisions difficiles aux calendes grecques, c'est reculer pour mieux sauter; et la chute n'en sera que plus douloureuse et brutale.

Prenons un exemple concret avec les couverts à vélos, certes sympathiques et peut-être utiles dans l'absolu, mais quand on annonce CHF 19 millions de déficit et que l'on sait pertinemment que la situation sera dramatiquement tendue pour les prochaines années, on questionne et on interroge cette priorité.

Cinquième argument: la gratuité

Je l'ai encore entendu précédemment, lorsque la gratuité est décidée par notre Conseil général, s'agissant par exemple des bus, il n'y a pas de problèmes. Par contre, lorsque que le peuple, dans une Ville à majorité de gauche, a voté la première heure de parking gratuite, on n'entend quasiment dans chaque intervention dans ce Conseil que la pilule a du mal à passer. Pourtant, c'est un signal que nos citoyens ont voulu nous faire passer, il serait temps que ce signal passe.

Sur le budget de fonctionnement, notre groupe demande donc le renvoi.

Concernant le budget des investissements, nous devrions nous abstenir en majorité.

Wir fordern ein Budget zurück, das echte Prioritäten setzt - pas un simple catalogue de bonnes intentions généreuses financé à crédit sur le dos des générations futures.

Pourquoi pas un refus catégorique et total? Parce que certains projets sont effectivement nécessaires, voire indispensables au bon fonctionnement de notre ville, au maintien de nos infrastructures.

Mais que ce soit clair: cette abstention sur les investissements n'est en aucun cas un blanc-seing, c'est un signal d'alerte rouge.

Conclusion

Ces derniers temps, j'observe, dans différentes situations, qu'il y a la tendance de confondre agitation et gesticulation avec action. L'action qui est nécessaire pour le changement.

Hören wir auf so zu tun, als würde sich alles ändern, wenn wir nichts ändern.

Rien ne change si on ne change rien.

Les documents sont là, disponibles, publics. Les chiffres sont clairs, nets, indiscutables. L'expertise est solide, professionnelle, crédible. Le diagnostic est posé. Il ne manque plus que la volonté politique réelle d'agir enfin.

Mes chers collègues, soyons dignes de la confiance qui nous a été accordée. Renvoyons ce budget de fonctionnement irresponsable et exigeons un vrai plan de redressement courageux.

Rapport du groupe de l'Union démocratique du Centre

Wicht Pascal (UDC). Je vais m'exprimer à la fois sur le budget et le plan financier.

Nous voilà réunis pour examiner un budget dont le déficit prévu atteint CHF 19 millions: un gouffre qui s'ouvre sous nos pieds comme un cratère lunaire. Et pourtant, nul exploit spatial à célébrer — seulement la confirmation que notre commune dérive lentement hors de sa trajectoire, comme un module abandonné en orbite.

Certes, une partie de ce trou s'explique par des causes exogènes, comme le PAFE — CHF 2.5 millions tout de même. Mais CHF 2.5 millions sur CHF 19 millions, cela représente à peu près ce que sont les poussières cosmiques pour un astronaute: elles existent, mais elles n'expliquent pas la panne du vaisseau. Autrement dit: ce ne sont pas les causes exogènes qui font décoller le déficit, c'est nous, la Commune.

Et ce qui est préoccupant, c'est que ce déficit survient à un moment où nos recettes fiscales atteignent un niveau stratosphérique, grâce aux excellents résultats de nos entreprises. Alors je vous pose la question: si, à l'apogée du cycle, quand le carburant est au maximum, notre fusée budgétaire décroche déjà... qu'advient-il quand la conjoncture redescendra de son orbite?

L'an dernier, l'exécutif nous annonçait qu'il allait "prendre des mesures". Un engagement qui aurait pu laisser espérer un retour sur trajectoire, si toutefois nous y avions cru. Douze mois plus tard, j'ai l'impression que ces mesures sont restées coincées quelque part dans le vide sidéral, entre Mars et Jupiter. On ne les voit nulle part. Pas le moindre signal radio.

Prenons la question des effectifs du personnel. Le Conseil communal affirme vouloir "freiner l'accroissement des charges du personnel", et avoir refusé "toute nouvelle demande de dotation, sauf exception". Très bien. Sauf que la dotation en personnel augmente de 15.6 EPT. Et là, j'avoue que j'admire tout à fait la performance. Réussir à augmenter les effectifs tout en expliquant qu'on ne les augmente pas, c'est comme annoncer que l'on réduit la puissance du réacteur tout en enclenchant la postcombustion. On dit habituellement que "l'exception confirme la règle". En l'occurrence, dans ce cas-là, l'exception rend la règle caduque. Je rappelle qu'en dix ans, entre 2016 et 2026, ce sont plus de 170 EPT qui ont été créés, soit une augmentation de 35%.

Et lorsque nous observons l'horizon à long terme, le paysage est... comment dire... intergalactiquement préoccupant.

Les charges devraient augmenter de 20% d'ici 2030. Quant aux résultats d'exploitation, je suis obligé de les citer, voici l'évolution:

- - CHF 34.1 millions en 2027
- - CHF 39.7 millions en 2028
- - CHF 46.6 millions en 2029
- - CHF 53.6 millions en 2030

Et non, ce n'est pas la première heure gratuite qui explique un déficit prévu de plus de CHF 50 millions dans cinq ans.

Et tout cela, Mesdames et Messieurs, avec un scénario "moyen", c'est-à-dire le scénario le plus probable, donc ni le plus pessimiste, ni le plus optimiste. Il faut préciser quand même, et c'est important, que ce scénario suppose une hausse continue des recettes fiscales. Autant dire que nous misons sur un alignement des planètes qui n'a, hélas, pas énormément de chances de se produire.

Puis arrive l'indicateur le plus spectaculaire: l'endettement net, qui passe de CHF 104.2 millions en 2025 à CHF 218.5 millions en 2027 — un doublement en deux ans, et atteint CHF 463.4 millions en 2030, une multiplication par 4.4 en cinq ans. À ce rythme, ce n'est plus de la gestion financière: c'est le décollage de la fusée Ariane, pleine puissance, sans contrôle au sol.

Et pendant que notre endettement traverse l'atmosphère à la vitesse de la lumière, presque tous nos indicateurs financiers passent au rouge. Un beau rouge, bien éclatant, celui que l'on voit clignoter dans les cockpits quand il est urgent de reprendre la main avant la perte totale de contrôle.

Nous ne pouvons pas continuer à faire comme si la situation suivait un plan de vol maîtrisé. Nous ne sommes pas en train de viser la lune, nous sommes en train de nous y écraser si nous ne corrigeons pas la trajectoire.

Il est temps d'envoyer un message clair au Conseil communal. Nous ne pouvons pas approuver un budget qui repose sur des hypothèses optimistes, des promesses non tenues et des dépenses qui s'emballent.

Il est temps de revenir dans la réalité terrestre, celle où on contrôle ses dépenses, où on respecte ses engagements, et où on ne compte pas sur un miracle cosmique pour équilibrer les comptes. Nous préférons cet adage: "Aide-toi, le ciel t'aidera".

Nous aurions pu, éventuellement, accepter un budget déficitaire s'il s'était accompagné d'un plan de mesures pour redresser la barre pour les années à venir. Hélas, ce n'est pas le cas, le Conseil communal se contente, comme déjà l'année dernière, de dire que l'on pourrait éventuellement réfléchir à prendre des mesures dans plusieurs années, sans préciser un réel plan d'action.

Sans cela, cela reviendrait à jouer les Ponce Pilate, à se laver les mains et à attendre cyniquement que le Canton nous impose des mesures pour pouvoir ensuite dire: "ce n'est pas nous qui voulons augmenter les impôts ou faire telle ou telle coupe, c'est le Canton qui nous l'impose, nous n'avons pas le choix".

Je vous invite donc, au nom du groupe UDC, à refuser ce budget. Non pas par esprit de contradiction ni par visée électoraliste, mais bien par un sens des responsabilités vis-à-vis de nos concitoyens.

Pour conclure, je souhaite encore répondre à Mme Valentine Mauron, qui rejette la responsabilité de la situation financière sur un retard pris soi-disant par la Ville pendant les années où la droite était aux commandes. J'aimerais rappeler que cela fait maintenant 20 ans que la gauche est majoritaire à Fribourg, soit depuis 2006. Cet argument sent donc un petit peu le réchauffé, cela commence à être un peu loin pour nous faire porter le chapeau.

Rapport du groupe socialiste

Jordan Samuel (PS). Nous examinons aujourd'hui le budget 2026. Ce document n'est pas un simple outil comptable, c'est un projet de société, une vision de Fribourg et une promesse à sa population.

Oui, ce budget de fonctionnement affiche pour la deuxième année consécutive un déficit supérieur à CHF 15 millions. Oui, les investissements sont ambitieux et les perspectives financières exigeantes. Ce constat suscite des interrogations et des craintes, y compris dans nos rangs, mais il ne doit pas devenir un prétexte à l'immobilisme ni le point de départ d'un retour en arrière.

Ce budget est une boussole politique. Il nous dit de continuer à agir parce que la ville grandit, parce que la société change, parce que les attentes citoyennes augmentent. Il s'agit d'un budget du concret, du courage politique au service du quotidien, chaque franc investi ici, reste ici, dans nos quartiers, nos commerces, nos entreprises.

Je m'exprime au sujet des deux budgets et du plan financier. Ce budget répond aux besoins concrets:

- des familles qui cherchent une place en crèche;
- des jeunes qui souhaitent une ville durable et animée;
- des commerçants qui veulent un centre-ville vivant;
- des aînés qui veulent un environnement sûr et convivial.

A la veille des élections, le Conseil communal aurait pu présenter un budget opportuniste. Il a préféré rester fidèle à son plan de législature laissant au prochain exécutif démocratiquement élu le soin de définir ses priorités et les mesures à prendre. Une attitude responsable et transparente par rapport au prochain exécutif qui sortira des urnes.

Rappelons-le, les budgets déficitaires n'obéissent à aucune idéologie. Villars-sur-Glâne, Bulle, Marly et bien d'autres communes, toutes à majorité de droite, prévoient également des déficits importants pour 2026. Ces déficits résultent de mécanismes structurels qui touchent toutes les communes quelle que soit leur majorité.

Cet excédent de charges, ces investissements sont le prix, je le répète et je l'assume et nous l'assumons, d'un rattrapage historique. Nul besoin de métaphores spatiales ou maritimes pour l'exprimer. Pendant des décennies, d'autres majorités ont laissé écoles, bâtiments publics et infrastructures en jachère et vieillir sans entretien suffisant. Il faut bien 20 ans pour rattraper un demi-siècle d'inactivité. Aujourd'hui, ceux-là même qui ont freiné la modernisation exigent un renvoi du budget. C'est un peu léger et facile. Notre grand argentier qui a avalisé le budget 2026 se montre

plus confiant et ne semble pas partager le pessimisme morbide des élus de son camp et des autres formations de droite.

Il s'agit également de mettre en perspective le déficit prévu avec la fortune de CHF 207 millions. Si la Commune peut encore en 2026 maintenir un bon niveau de prestations à notre la population, c'est précisément grâce à cette fortune. Thésauriser des réserves va à l'encontre d'une gestion publique responsable. La fortune doit bénéficier à la collectivité sans fétichisme comptable. Par ailleurs, selon le dernier rapport sur les finances communales, la Ville de Fribourg se situe, malgré ses charges importantes de ville-centre, on l'a déjà mentionné, dans la moyenne des communes fribourgeoises quant à la dette nette par habitant.

Nous, nous assumons, nous rénovons, nous entretenons, nous remettons à niveau. Comment prendre soin de sa maison pour la léguer plus tard à ses enfants? Ignorer un toit qui fuit finit toujours par coûter bien plus cher. Ce n'est pas un plafond de dépenses, c'est un plancher de responsabilités et les amortissements qui augmentent et qui pèsent sur les charges du budget témoignent de ce dynamisme.

Le déficit est en outre amplifié par des facteurs externes: baisse d'impôts cantonaux successives et des mesures du PAF qui réduisent par effet de domino nos recettes et augmentent nos charges à coups de millions. Les charges liées de transfert prennent l'ascenseur chaque année, comme le coût de la vie, de manière générale. Pour 2026, cela représente CHF 6.5 millions supplémentaires. Le déficit est donc principalement subi et non choisi.

Ce budget de fonctionnement et d'investissements défend des prestations publiques solides qui améliorent la qualité de vie:

- des écoles sécurisées et accueillantes pour chaque enfant;
- des accueils extrascolaires adaptés aux besoins des familles;
- une politique du logement active;
- des infrastructures modernes et accessibles;
- des prestations sociales, culturelles et sportives fortes;
- une transition énergétique concrète et ambitieuse.

Ce budget, c'est la promesse d'une ville pour tou-te-s et pour celles et ceux qui vivent, travaillent et grandissent ici.

Cela saute aux yeux, Fribourg s'est profondément transformée ces dernières années. Les requalifications d'espaces publics, les chantiers urbains, les rénovations structurantes, la liste est si longue que l'on renoncera à l'énumérer. La ville respire mieux, se lit mieux, attire davantage et cela se traduit déjà par des recettes fiscales en hausse, tant pour les personnes physiques que morales. J'ai plusieurs amis venus travailler à Fribourg dans des entreprises internationales. Pour rien au monde ils ne repartiraient ailleurs tant ils se sentent bien à Fribourg. On peut assurément en être très fiers.

Pour garantir cette qualité de vie, il faut des collaborateur·rice·s engagé·e·s. Fribourg n'est pas une machine à créer des emplois, elle adapte ses ressources aux besoins de la population. Je parle ici des accueils extrascolaires, du projet de piscine ou de la protection civile dont on ne peut décevoir

nier la pertinence. Selon une récente étude d'Avenir Suisse, notre ratio d'employés rapporté à la population reste plus bas que dans des villes de taille comparable. Le personnel communal n'est pas en surnombre, il fait tourner la Ville, souvent sous pression. Le groupe socialiste le remercie sincèrement pour son engagement exemplaire. Notre groupe se réjouit également que la Ville pratique des salaires qui sont tous au-delà de CHF 4'000.-.

Oui, nous prenons un risque, celui d'une Ville qui continue de grandir. Le risque inverse - celui d'un immobilisme - serait bien pire. Comme l'écrivait l'économiste John Maynard Keynes: "Le problème n'est pas de viser trop haut et de manquer sa cible, c'est de viser trop bas et de l'atteindre."

Ce budget affirme notre vision:

- une ville qui planifie l'avenir;
- une ville qui accompagne les transitions;
- une ville qui protège les plus fragiles
- une ville solidaire et moderne qui se construit sur la confiance plutôt que sur la peur.

Nous ne dirigeons pas une ville comme une entreprise privée. Nous n'avons ni actionnaires à rémunérer, ni dividendes à verser. Nous avons des habitants à servir et un avenir à préparer. Une commune ne fait pas faillite, elle s'adapte, elle investit, elle se réinvente. Nous pouvons regarder ce budget et n'y voir qu'un déficit ou nous pouvons y voir un choix, celui du vivre ensemble, du courage politique et d'une qualité de vie que l'on construit pierre par pierre année après année. Ce budget prépare la ville de 2035, pas seulement celle de 2026.

Pour toutes ces raisons, le groupe socialiste soutiendra avec conviction le budget de fonctionnement et des investissements 2026.

Quant au plan financier, nous rappelons tout d'abord qu'il est un instrument de planification et non une réalité. Cela dit, le scénario moyen, sorte de statu quo projeté à 2030, indique des déficits annuels à hauteur de CHF 40 millions à CHF 50 millions avant la fin de la décennie. Les risques et les opportunités sont bien identifiés par le Conseil communal et il nous apparaît que des mesures pertinentes sont à l'étude par le Conseil communal dans le scénario optimiste afin de pouvoir corriger la situation s'il devait l'estimer nécessaire.

La présidente. Etant donné que tous les groupes se sont exprimés ce soir sur le plan financier, je vous propose de laisser la possibilité à M. A. Sacerdoti de s'exprimer aussi sur ce dernier au nom du groupe Le Centre/PVL, afin qu'il ne soit pas l'unique groupe à devoir le faire demain.

Y a-t-il une opposition à cette façon de procéder? Tel n'est pas le cas.

Rapport du groupe Le Centre/vert'libéral

Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL). Merci Mme la présidente de laisser notre groupe s'exprimer à la fois, comme les autres groupes l'ont fait, en même temps au sujet du budget et du plan financier, le budget étant d'ailleurs la première marche du plan financier.

Le plan financier 2026-2030 est la traduction en chiffres de la stratégie du Conseil communal dont la première marche, comme je viens de le dire, est le budget 2026.

Voici ce qui nous est proposé pour les cinq ans à venir:

- Nous vous proposons d'augmenter les charges de CHF 62.6 millions, soit 20%, avec une moyenne de CHF 12.5 millions par an.
- Nous vous proposons de perdre CHF 193.1 millions, soit une moyenne de CHF 39 millions chaque année sur les cinq années à venir.
- Nous vous proposons de dépenser en investissements CHF 258 millions, soit une moyenne de CHF 52 millions par an.
- Nous vous proposons, pour réaliser ce programme, de quasiment tripler notre endettement de CHF 247 millions à CHF 659 millions.

Tout cela après avoir vendu la fortune communale en 2030 et un arrêt en chemin, à très court terme, en 2027, avec le recours à l'emprunt pour financer les charges d'exploitation; ce que l'on nomme "la cessation de paiement" du fait de l'absence d'autofinancement. Et pour revenir sur ce qui a été dit précédemment, la cessation de paiement, c'est la faillite, ce n'est pas autre chose. Lorsque vous êtes en cessation de paiement, quelle que soit l'organisation, soit elle est en faillite, soit elle devient sous tutelle et ne peut plus emprunter. Tout cela après avoir vendu la fortune communale, comme je viens de le dire, en 2030 et cet arrêt en chemin.

Et si nous essayons de raisonner certains acteurs, la réponse ne tarde pas à venir: tout va bien car notre Ville a de l'ambition et elle construit un environnement où il fait bon vivre, même si c'est à crédit et en négligeant tous les principes de bonne gestion et de maîtrise de l'endettement pour les générations à venir.

Nous entendons parfois que cela n'a pas d'importance, nous ne votons pas sur le plan financier, nous en prenons simplement acte et celui-ci peut être modifié, comme cela vient d'être dit, à tout moment car ce ne sont que des prévisions. Cependant, les dettes et les engagements sont bien réels et ils ne s'effacent pas d'un coup de baguette magique.

Aucune organisation responsable ne peut signer un tel engagement désastreux sur l'avenir sans proposer des solutions et des changements de directions, sinon la réalité se charge de vous y contraindre.

Rugo Claudio (PA). Dans un premier temps, je ne m'exprimerai que sur le budget, Mme la présidente. Je prendrai donc cinq minutes.

Pour répondre d'abord à M. S. Jordan, politique du logement active: à ma connaissance il n'y a cette année aucun logement qui s'est créé en ville de Fribourg par la Commune. Respirer mieux: j'avais demandé à ce que l'on sépare les travaux de la place du Petit-Saint-Jean de ceux du pont de Saint-Jean qui doublent le temps de l'intervention, ceci pour des raisons d'économie. Mais allez expliquer ça maintenant à M. J. Salafa, boulanger, qui cessera son activité le 31 décembre 2025. En Basse-Ville, 5'000 personnes devront prendre leur voiture pour aller acheter un kilo de pain en ville de Fribourg. Il n'y aura plus de boulangerie dans toute la Basse-Ville.

Vous avez dit que vous payez ceci, que vous payez cela, mais vous avez oublié de dire que vous payez les rentes à vie pour de longues années encore à nos chers conseillers communaux. C'est d'ailleurs dans le budget, j'interviendrai spécifiquement sur la rubrique, c'est une augmentation de CHF 150'000.- pour l'année prochaine, augmentation des rentes à vie alors qu'elles sont finies. Lorsque j'avais proposé ça en 2017, il y avait eu une intervention de plusieurs personnes qui trouvaient que j'étais complètement à côté de la plaque. En 2025, le temps m'a donné raison. Parfois, il faut savoir garder patience.

J'en arrive aux contrats à durée déterminée que M. M. Page aurait aimé garder pour économiser ou licencier les gens. C'est faux, ce ne sont pas des contrats à durée déterminée, ce sont des contrats à la chaîne que la Ville de Fribourg faisait, des contrats à la chaîne interdits. N'importe quel Portugais qui engage un peintre pendant trois ans, soit trois fois une année en CDD, est réprimandé. La Ville de Fribourg a fait ça pendant 30 ans, de 1986 à 2024. Alors ce ne sont pas des CDD, ce sont des contrats en chaîne, je précise.

J'en viens où je voulais en venir. Où sera le capitaine du bateau au printemps? Aujourd'hui, c'est le bateau qui prend l'eau. Où sera le chef des finances? Où sera-t-il au printemps? On ne le sait pas. Où sera le chambellan de la Police locale? Eh bien, nous le savons encore moins. Nous saurons tout cela au printemps.

Justement, beaucoup de groupes ont parlé de l'heure de parking gratuite qui faisait perdre CHF 3.6 millions, le lendemain c'était sur la RTS. Le lendemain, c'était CHF 3.4 millions sur La Télé. C'est vrai que c'est plutôt la RTS qui avait raison parce que l'on voit dans les comptes que c'est CHF 3.6 millions. Je rappelle au Conseil communal qu'avant l'initiative de la première heure de parking gratuite, il y avait une autre initiative qui voulait fixer le stationnement à CHF 1.- l'heure. Vous n'en avez pas voulu, vous avez même lutté contre. Aujourd'hui, c'est vous qui payez les pots cassés et, plus la facture sera grande, plus votre tort sera grand parce qu'il n'y avait qu'à accepter l'initiative pour le parking à CHF 1.- l'heure qui rapportait à l'époque. Quand il y avait CHF 1.- l'heure dans toute la ville, c'était CHF 5 millions que l'on encaissait.

Lorsque l'on est passé à CHF 2 millions, c'est descendu à CHF 4.8 millions, puis CHF 4.2 millions, et aujourd'hui on nous propose CHF 600'000.-, ce qui sera complètement faux, on le verra l'année prochaine. Peut-être que l'on ne sera pas là pour le voir, ça dépendra des élections. Par contre, on pourra toujours en discuter parce que je l'aurai annoncé une année avant. Ces comptes sont faux, CHF 600'000.-, c'est ridicule, tout comme le montant des amendes de CHF 3 millions ou CHF 2.9 millions qui est faux aussi. Pour ces raisons, je déposerai deux amendements.

Je vais encore vous donner une petite explication sur les investissements qui sont tout à fait faux de la Commune, ils ne sont pas priorisés. Je vous donne l'exemple avec les ponts. On a dix ponts en ville de Fribourg, au maximum. Chaque pont dure 100 ans. Lorsque l'on rénove un pont, on en a pour 100 ans. Eh bien, depuis la chute du pont Morandi à Gênes, là je remercie M. R. Casazza, ce n'est pas Gianni Morandi, c'est plutôt le pont Morandi à Gênes.

La présidente. M. C. Rugo, vous exprimez-vous sur le budget de fonctionnement et des investissements?

Rugo Claudio (PA). Oui, aussi sur le budget des investissements.

Alors, depuis la chute du pont, on a commencé à rénover. On a rénové le pont des Neigles, le pont de Saint-Jean, le pont de Zaehringen, maintenant le pont du Milieu. Prochainement, il y aura le pont de Berne. Sur 10 ans, on rénove dix ponts, ce qui est faux. Chaque pont vit 100 ans, alors on ne les rénove pas tous au même moment. Ce sont des choix qui peuvent être faits, des choix politiques. Ces choix ont des conséquences, notamment pour le boulanger qui cesse ses activités et, malheureusement pour nous, ça se répercute sur la qualité de vie des habitants de la Basse-Ville.

Les menteurs, Mme la présidente, c'est pire que les voleurs. Par trois fois, le Conseil communal a dit que c'était à cause du parti des Artistes, à cause d'un recours, d'un non-recours, qui n'a pas été au fond. Par trois fois vous avez dit ça. Vous l'avez mis encore le 1^{er} décembre, ou dix jours avant pour dire, alors qu'il n'y avait pas besoin de le mettre sur les moyens de communication. Les personnes veulent savoir comment ça se passe cette heure de parking, ils ne veulent pas savoir comment ça s'est passé. D'ailleurs, je suis en train d'écrire la rédaction qui fait 500 pages sur la première heure de parking gratuite. Je suis en train de la rédiger, je vous l'enverrai quand elle sera terminée.

Par rapport ..., là, je me suis un petit peu perdu, je reprends mes notes. Les menteurs sont pires que les voleurs parce que par trois fois vous avez dit que ça prenait deux mois pour faire les travaux, pour mettre en place. D'accord, alors deux mois, il y a deux personnes qui vont sur les horodateurs, il y a un informaticien qui travaille, qui doit changer les cartes, il y a des bandelettes qui sont écrites, il y a des scotchs à changer, etc., il y a une tonne de boulot. Et tout ça, vous avez oublié, mais le parti des Artistes lit les détails, lit les chiffres dans les budgets, eh bien, c'était budgété pour ce travail-là à CHF 5'000.- l'année passée. Vous m'expliquerez donc comment vous payez plusieurs personnes CHF 5'000.- sur deux mois. Là, c'est un mensonge, c'est prouvé, vous pourrez répondre.

J'en arrive à ma conclusion, Mme la présidente. La Suisse doit beaucoup au régime napoléonien, en particulier le Code civil. Nabot comme lui, le Conseil communal, dirigé par un vulgaire sosie de l'empereur, se sent pousser des ailes lorsque ce dernier invite le Conseil général à ratifier ces moult règlements qui emplissent les tiroirs de l'Hôtel de Ville et dont seules les instances politiques, en particulier le chef de la Police locale et quelques freluquets zélés juristes en font lecture; ce,...

La présidente. S'il vous plaît, M. C. Rugo, je vous prie de maintenir le respect qui est dû au Conseil communal, ainsi qu'à l'administration communale.

Rugo Claudio (PA). Après c'est bon.

... hormis le président du parti des Artistes qui s'attèle à ridiculiser les folliculaires confédérés et les veules pantoufleurs du Ministère public et de la Préfecture – ce n'est pas le Conseil communal –, soulignant leur arrogance jusqu'au point-virgule.

Et pour terminer ce chapitre impérial, comme Napoléon Bonaparte, habile mathématicien à défaut d'être tacticien, je suis moi-aussi ennemi de l'emprunt. Vous aurez compris.

Grin Grégory (PLR). Je me sens presque coupable de prendre deux minutes de plus, mais je souhaiterais solennellement que mon intervention soit portée au procès-verbal puisque, vous l'entendrez plus tard, elle prendra la forme d'une demande formelle au Conseil communal et à cette assemblée.

On dit parfois que les finances publiques ressemblent à la météo: on commente beaucoup, on agit peu, et on finit toujours surpris par l'orage que tout le monde avait vu venir. Mais ici, il n'y a pas eu d'orage. Il y a eu cinq années d'un ciel qui s'assombrissait... et jamais personne n'a ouvert le parapluie.

Comment en sommes-nous arrivés là? Comment une capitale cantonale, solide, ambitieuse, respectée, peut-elle présenter aujourd'hui un déficit structurel qui grandit, des charges qui courent plus vite que les revenus, 86 EPT de plus en cinq ans, une explosion de lignes budgétaires clés et aucune mesure d'assainissement?

Est-ce le prix de cette fameuse transformation de la Ville que l'on célèbre dans les discours? Peut-être. Mais alors pourquoi cette impression que cette transformation s'est faite en bande désorganisée?

À force d'avancer sans boussole, on finit par payer le carburant à prix d'or sans jamais savoir vraiment où l'on va.

Certains invoqueront la conjoncture, Berne, le Canton, ou encore la première heure de parking gratuite. C'est commode. Mais un déficit structurel n'est pas un coup du sort; c'est le résultat d'une trajectoire que l'on n'a pas corrigée.

Et nous ne pouvons pas laisser cet héritage à la prochaine législature ni aux futures générations. Si ce Conseil général était le Conseil d'administration d'une entreprise, nous aurions le devoir, sinon l'obligation, d'exiger un plan d'action immédiat, précis et crédible. Alors je le fais, poliment, calmement, mais je le fais. Je demande formellement, par cette intervention, un plan d'action immédiat.

Je crois d'ailleurs que ce soir, au-delà de nos sensibilités politiques, il serait juste, et même nécessaire, que nous reconnaissions ensemble une réalité simple: le temps n'est plus aux intentions, il est aux décisions. La situation financière de notre Ville ne nous laisse plus le luxe d'attendre. Nous devons exiger, collectivement, des mesures immédiates, concrètes et responsables, pour éviter d'entraîner Fribourg dans une spirale dont il serait très difficile de sortir.

Il ne s'agit pas de freiner la Ville, mais de lui permettre de tenir debout, durablement.

Yerly-Brault François (Vert-e-s). J'aimerais réagir à titre personnel à cette demande de renvoi dont nous sommes saisis ce soir. Je dois en effet vous avouer un certain étonnement, non pas que je sois pris par surprise, j'ai comme vous lu la presse et garde bien en mémoire les débats budgétaires d'il y a un an. Non, je suis étonné parce que cette demande de renvoi est bien maigrement motivée, de même que le rapport de minorité. On n'y retrouve pas l'esquisse d'une priorisation alternative, ni le moindre signe d'une boussole politique qui y gouvernerait. Au contraire même, les efforts de maintien des prestations publiques sont balayés. Tous les investissements prévus pour renforcer l'attractivité de Fribourg sont sacrifiés sur l'autel de l'austérité. Cette absence de vision étonne à quelques semaines des prochaines élections communales, d'autant qu'elle détonne avec les promesses électorales formulées par ceux-là mêmes qui se présentent devant nous avec cette demande de renvoi.

Comment voulez-vous renforcer l'accueil extrascolaire sans les engagements prévus? Comment accroître l'attractivité de la ville et la qualité de vie s'il faut pour cela sombrer à nouveau dans l'immobilisme et l'absence de vision qui ont trop longtemps, certes il y a longtemps, gouverné cette ville? Comment mener une politique climatique, une politique du logement ou une politique de rayonnement urbain, pour ne citer que les trois plus récentes, sans budget? Certes, aucune boulangerie végane n'est prévue dans ce budget, mais ce sont les collègues d'obédience libérale qui sauraient nous dire s'il s'agit d'un interventionnisme souhaitable et conforme au dogme.

Mais plus sérieusement, ce soir, nous sommes confrontés à une alternative claire. Ou le budget est renvoyé au profit d'une gestion court-termiste, sans vision, moteur de l'inaction et de l'immobilisme, une politique ascétique qui réduit la réalité à des tableaux Excel; en somme, une politique déconnectée de la vie. Ou nous faisons le choix d'une ville qui poursuit son épanouissement en offrant des prestations de qualité, bien que perfectibles, une politique qui soigne le présent et prépare l'avenir. Après les Chambres fédérales et le Grand Conseil, après le Conseil fédéral et le Conseil d'État, abandonnerons-nous aussi notre mission vis-à-vis de la population, sombrerons-nous également dans le purgatoire de la simple gestion des affaires courantes?

Permettez-moi, pour conclure, de citer l'un de nos collègues du Conseil général. Fribourg doit redevenir une ville où l'on veut vivre et pas seulement dormir. Jamais Fribourg n'a été une ville si vivante dans tous les sens du terme. Préférer un plan d'austérité, c'est faire sombrer Fribourg au rang de ville-dortoir qui n'a d'attractif que sa proximité avec Berne et Lausanne. Le meilleur moyen de faire de Fribourg une ville à nouveau médiocre, c'est de renvoyer ce budget. Un Fribourg ambitieux nécessite des politiques courageuses et des élus cohérents avec leurs promesses électorales qui savent voir au-delà de la simple communication.

Woeffray Laurent (PS). J'aimerais revenir sur trois points qui ont été soulevés ce soir dans ces discussions.

Le premier concerne les déficits qui étaient budgétisés lors des six dernières années, qui ont été évoqués par le représentant de la minorité de la Commission financière. Oui, effectivement, les budgets des six dernières années étaient déficitaires. Il faut toutefois rappeler aussi qu'en réalité, plusieurs de ces comptes, notamment trois, étaient positifs ces dernières années avec un excédent de recettes pour un total d'environ CHF 100 millions.

Il ne faut pas oublier non plus de rappeler que c'est précisément cette minorité de droite qui demande maintenant le renvoi de ce budget, que c'est exactement cette minorité qui a demandé à plusieurs reprises une baisse d'impôts pour ..., je ne sais pas exactement pourquoi. La double majorité de gauche avait prévenu de cette situation dans laquelle l'on se trouve maintenant. On l'a vu venir dans une certaine mesure. On a bien fait, on en a la preuve maintenant, de refuser ces demandes de baisse d'impôts.

Le deuxième point concerne les charges de transfert qui représentent environ 50% des dépenses communales. Ces charges de transfert ont augmenté de 27.2% en cinq ans, entre 2021 et 2026, ce qui correspond à CHF 30 millions qui ne sont pas maîtrisables par la Ville de Fribourg.

Pourquoi ont-elles augmenté? Il y a de multiples raisons, mais c'est partiellement dû à la politique de droite de ce Canton qui refile la patate chaude aux Communes pour assainir ses finances qui ont été déséquilibrées par de multiples baisses d'impôts. Rappelons d'ailleurs aussi que ce Canton, avec une double majorité de droite, en est à son deuxième plan d'assainissement financier en dix ans. Il faut donc arrêter de faire croire aux gens que les recettes de la droite font des miracles.

Ensuite, en ce qui concerne le plan financier, effectivement, plusieurs indicateurs montrent que les années à venir seront difficiles avec notamment le flux de trésorerie et les budgets de fonctionnement qui sont dans le négatif. Par contre, lorsque j'entends le rapport de minorité qui parle d'une cessation de paiement confirmée en 2027 dans le plan financier, j'ai quand même envie de demander un peu de prudence.

Pourquoi considérer ces chiffres du plan financier avec prudence? Tout simplement parce que, d'après le plan financier 2022-2026, j'ai été vérifier, on devrait être aujourd'hui à un taux d'endettement de 191%. Effectivement, on en est à 70.4%. Je ne remets ici pas en question les compétences des collaborateur·rice·s de l'administration, mais un plan financier a logiquement des imprécisions car la donne peut changer d'année en année. Et pour reprendre M. A. Sacerdoti, effectivement, le budget est la première marche du plan financier, mais pour le coup, cette fois, il faut s'imaginer cet escalier plutôt comme un escalier de Poudlard qui peut changer de direction suivant les décisions qui sont prises, pas par magie ici, mais par le Conseil communal.

Tout ça pour dire oui, certains indicateurs sont préoccupants. Mais pour ma part, j'ai pleinement confiance dans le Conseil communal et je suis convaincu qu'il prendra les mesures adéquates pour relever les nombreux défis à venir, sans pour autant réduire les prestations à la population.

Gex Océane (PLR). Je serai brève. Mes collègues ont déjà largement exprimé nos préoccupations quant à ce budget, qui, il faut le dire, nous inquiètent profondément.

Je souhaite néanmoins revenir sur les remarques qui ont été faites à propos de notre prétendu immobilisme. Soyons clairs: si le renvoi n'est pas accepté, nous prendrons nos responsabilités.

Nous les prendrons en votant, point par point, selon trois principes simples:

- Nous nous opposerons aux investissements que nous ne jugeons pas nécessaires.
- Nous nous abstiendrons sur ceux qui peuvent être envisagés mais qui relèvent d'une priorité secondaire.
- Et nous soutiendrons pleinement les investissements essentiels, ceux qui améliorent l'efficacité, la qualité de vie et les prestations attendues par la population.

Notre objectif n'est pas, et n'a jamais été, de bloquer la Ville ou de freiner les projets. Notre objectif est d'éviter que la Ville continue de s'enfoncer dans le rouge, année après année, faute de priorisation et de pilotage clair. Nous voulons une gestion responsable, lisible et orientée vers l'avenir.

Wir wollen eine Stadt, die wieder Handlungsspielraum gewinnt, dort investiert, wo es notwendig ist, und aufhört, jedes Jahr zusätzlich die ohnehin schon belastete Finanzierung weiter zu strapazieren.

Nous ne sommes pas immobiles. Nous sommes cohérents, et nous continuerons de l'être.

La présidente. M. M. Page, je vois votre demande de parole mais, comme je l'avais mentionné lors de notre dernière séance et que cela a été confirmé par le Bureau entre-temps, une personne ne peut s'exprimer qu'une fois sur un message.

Page Maurice (CG). Je souhaitais m'exprimer à titre personnel, pas en tant que membre de la Commission financière ou chef de groupe, mais cela ne fait rien.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Je remercie très sincèrement tous les groupes qui sont intervenus. Je constate que l'inquiétude générale est partagée, plus ou moins marquée selon les formations politiques qui sont représentées ici. Evidemment, je ne vais pas me prononcer là-dessus. Ce qui me réjouit, c'est que la situation semble claire au vu des arguments qui ont été présentés ce soir. La transparence est donc un objectif qui est atteint.

Ensuite, avec les textes haut en couleur de ce soir, je vais me limiter à une seule réponse que je peux donner sur un point qui ne me semblait pas clair. Le Grand Conseil a prolongé le délai pour les subventions des piscines à 2030.

Madame la Présidente, j'interviendrai demain sur le plan financier, selon l'ordre du jour.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Je souhaite encore juste compléter le rapport de la Commission majoritaire pour les investissements, ce que j'ai oublié de faire tout à l'heure.

La présidente. Vous pourrez le faire demain, en même temps que le Conseil communal.

Nous sommes donc saisis de deux demandes de renvoi, des groupes libéral-radical et Le Centre/vert/libéral, demandant en substance tous les deux la même chose, soit le renvoi du budget pour y revenir avec un plan d'assainissement des dépenses et une priorisation des dépenses. Conformément à l'article 54 RCG, nous allons voter sur ces demandes de renvoi.

M. D. Krienbühl et Mme I. Sob, maintenez-vous formellement votre demande de renvoi?

Krienbühl David (PLR). Oui, nous la maintenons.

Sob Isabelle (Le Centre/PVL). Au nom de notre groupe, oui, nous la maintenons.

Vote sur la demande de renvoi du budget de fonctionnement du groupe libéral-radical et du groupe Le Centre/PVL

Le Conseil général refuse la demande de renvoi, par 47 voix contre 27 et 0 abstention.

Ont voté en faveur du renvoi: 27 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté contre le renvoi: 47 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 0

Examen de détail

La présidente. Les principes concernant la discussion de détail sur le budget de fonctionnement sont décrits en page 2 du vade-mecum que vous avez reçu, chapitre 3.1. Je vous rappelle les plus importants:

- Un amendement demandant une augmentation ou une diminution de charges est possible. La totalité des amendements décidés doit respecter le principe d'équilibre des charges et des revenus.
- Pour le dépôt des amendements, la forme écrite est obligatoire. Des formulaires sont mis à disposition par le secrétariat du Conseil général.
- Les postes budgétaires correspondant à des dépenses liées, ne peuvent pas être refusés ou modifiés par le Conseil général.
- Aucun amendement ne peut concerner les rubriques d'imputation interne.
- Il n'est pas possible de déposer un amendement pour introduire une nouvelle dépense ou une nouvelle rubrique.

Je vous remercie de respecter ces points.

I. ADMINISTRATION GENERALE (pages 83 à 86)

Les points ci-après donnent lieu à discussion:

110	<u>Secrétariat de Ville</u>
110.3010.00	<u>Traitements</u>

Wicht Pascal (UDC). Je l'ai dit dans le rapport de notre groupe lors de la discussion générale: nous ne pouvons pas suivre le Conseil communal dans son refus de limiter l'augmentation des charges du personnel ou, plutôt, de ne pas les augmenter sauf là où on les augmente quand même.

Pour cette raison, notre groupe déposera des amendements sur plusieurs postes "Traitements", pour lesquels des créations de postes ne nous apparaissent pas prioritaires.

Le premier exemple concerne la rubrique 110.3010.00 "Traitements" du Secrétariat de Ville, page 84. L'augmentation de CHF 229'839.40 par rapport au budget 2025 s'explique principalement par deux postes, à savoir le chef de projets de la future piscine, ainsi qu'un collaborateur à 100% pour le Secteur du marketing urbain.

Nous ne contestons pas le premier de ces deux postes, celui pour la piscine, qui correspond à un projet que nous appelons de nos vœux depuis plusieurs années et que nous nous réjouissons de voir enfin réalisé, il sera financé par l'investissement. Nous considérons en revanche que la création d'un nouveau poste à 100% pour le Marketing urbain ne saurait être considéré comme prioritaire. Pour cette raison, nous proposons une diminution de CHF 80'000.- de la rubrique pour ramener le poste à CHF 2'024'339.45. Ceci doit permettre de réaliser l'engagement du chef de projet pour la piscine, en renonçant à créer un nouveau poste pour le Marketing urbain.

100	<u>Conseil communal</u>
100.3060.00	<u>Pensions aux retraités</u>

Rugo Claudio (PA). Mon intervention concerne la rubrique 100.3060.00 "Pensions aux retraités", j'en ai déjà parlé. Où seront le syndic et le directeur des finances? Eh bien, on le voit là dans les comptes. J'ai fait les comptes, c'est vrai que c'est au printemps, ce n'est donc pas toute l'année, mais avec cette augmentation de CHF 150'000.- grosso modo, le budget passe de CHF 918'000.- à CHF 1'066.-. Justement, c'est calculé pour le syndic, on est d'accord l'âge aidant, je pense que l'on va lui donner la pension en plein, il le mérite, il a bien travaillé. Par contre, pour le directeur des finances, partir à la retraite à 53 ans, c'est un peu ... c'est d'ailleurs ce qui est comptabilisé.

Là, dans cette comptabilité, il y a un point d'interrogation. Le troisième bénéficiaire, le "dernier" on peut dire entre guillemets serait M. P.-O. Nobs, n'est pas pris en considération, donc c'est déjà aller outre que de déjà budgétiser une nomination du conseiller communal Nobs, alors que les élections n'ont pas encore eu lieu. Je pense être le seul à avoir remarqué ce détail.

Et puis j'aimerais que le Conseil communal, sans citer nommément les veuves et les enfants, mais d'un tir groupé nous donne combien touchent les femmes et les enfants des conseillers communaux, retraités je pense.

Steiert Thierry, syndic. Tout d'abord pour répondre à la demande d'amendement de M. le conseiller général Pascal Wicht, le Conseil communal s'opposera évidemment à cette proposition d'amendement.

D'une part parce qu'il a opéré les choix des quelques nouveaux postes qui ont été proposés strictement en conformité avec l'arrêté du budget 2026 qui prévoyait quelques exceptions dont celle-ci. Celle-ci comportait un poste en CDD qui arrivait à la fin de ce mandat. L'alternative aurait été donc de se séparer de cette personne qui donne plus qu'entière satisfaction dans tous les travaux en lien avec le Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU) mais aussi avec le Marketing urbain de manière générale, ce poste a donc été prévu dans le budget.

Je ne reviens pas sur le poste du directeur de projets pour la piscine puisque celui-ci n'a manifestement pas été remis en cause. Je peux juste vous informer que ce poste sera probablement

occupé assez au début de l'année 2026. La communication concernant ce poste va donc intervenir dans un assez bref délai, pour ceux qui sont impatients d'entendre l'avancement du projet piscine.

Pour répondre à l'intention de M. C. Rugo, je peux simplement lui dire ceci, c'est que les pensions pour les personnes retraitées constituent un droit et qu'elles ne sont pas discutables. C'est un droit qui découle du système antérieur. Je précise aussi que le Conseil communal, il y a un certain nombre d'années déjà, avait de manière proactive pris le taureau par les cornes pour proposer l'abandon des rentes à vie, comme l'ont fait déjà un bon nombre de collectivités publiques avant, mais aussi après le Conseil communal. On n'était donc de loin pas les derniers à le faire. Le principe de non-rétroactivité de ces décisions-là est communément admis et s'applique aussi à la Ville de Fribourg.

Quant aux montants versés aux veuves, parce qu'évidemment il ne s'agit pas des épouses, M. C. Rugo, tant que les anciens conseillers communaux sont encore en vie, ceux qui bénéficient de ces rentes à vie, les épouses ne touchent rien. Elles touchent quelque chose lorsque les anciens conseillers communaux décèdent. Evidemment, les montants versés constituent des données sensibles qui ne sont pas dévoilées ici.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Ces amendements n'ont pas été discutés en Commission financière et n'appellent dès lors pas de remarques de sa part.

La présidente. Nous sommes donc saisis d'un amendement du groupe UDC qui propose de diminuer la rubrique 110.3010.00 "Traitements (Secrétariat de Ville)" de CHF 80'000.-, soit qui ferait passer cette rubrique à CHF 2'024'339.45. Nous avons pris note du préavis négatif du Conseil communal.

M. P. Wicht, maintenez-vous formellement votre amendement?

Wicht Pascal (UDC). Oui, nous le maintenons.

Vote

Opposée à l'amendement du groupe UDC proposant de diminuer de CHF 80'000.- la rubrique 110.3010.00, la proposition budgétaire du Conseil communal l'emporte par 47 voix contre 20 et 7 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe UDC): 47 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe UDC): 20 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 7 Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Grin Grégory (PLR), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

Pause

La séance est interrompue par une pause de 20.51 à 21.05 heures.

II. FINANCES (pages 87 à 89)

Les points ci-après donnent lieu à discussion:

200.3132.00 Honoraires de spécialistes externes

Krienbühl David (PLR). Le groupe libéral-radical vous propose, pour débiter, une augmentation de charges de CHF 100'000.- pour la rubrique 200.3132.00 "Honoraires de spécialistes externes". Mais je vous rassure, au total, ça fera une économie de CHF 810'000.- avec le deuxième amendement proposé, si vous l'acceptez évidemment, qui viendra dans un second temps. Ça ne correspond évidemment pas aux CHF 19.1 millions de déficit, mais ça montre que si on veut, on peut et il faut bien commencer par quelque chose.

Il s'agit ici d'un soutien aux commerçants, aux restaurateurs qui souffrent des chantiers de longue durée et que l'on se donne au moins la possibilité d'étudier, de mettre sur pied une action pour soutenir notre commerce local en augmentant, par exemple, la fréquentation surtout. C'est important d'avoir une fréquentation qui leur permette de tenir le coup pendant les chantiers. On imagine là des abonnements avec de la fidélisation, des bons, etc. Il faut augmenter la fréquentation pendant la durée des chantiers, faire vivre ces commerces. Une coiffeuse m'a dit: *"j'ai survécu au covid, survécu à deux grossesses, mais depuis le chantier à la place du Petit-Saint-Jean, je n'ai jamais vu autant peu de monde dans mon salon"*. On a donc vraiment besoin de réfléchir à soutenir ce petit commerce, ce commerce de proximité qui nous est à tou-te-s cher, je crois. On l'a vu encore la semaine dernière avec la prochaine fermeture de la boulangerie de l'Ecureuil en Basse-Ville, ça a déjà été annoncé ce soir. Le commerce de proximité est donc vraiment fortement sous pression et nous devons le soutenir de manière ponctuelle, pas tout le temps et de faire valoir l'arrosoir, si on veut éviter d'aller faire nos courses à l'extérieur de Fribourg, acheter du pain à Tavel, acheter de la viande à ...

La présidente. M. D. Krienbühl, vous arrivez au bout de votre temps de parole.

Krienbühl David (PLR). Voilà, je termine. Je vous encourage donc vraiment à mettre un petit montant pour le commerce local, le commerce de proximité.

210.4023.00 Droits de mutations immobilières

259.3636.04 Actions d'entraide

Jordan Samuel (PS). Le groupe socialiste propose d'augmenter la rubrique 210.4023.00 "Droits de mutations immobilières". Il s'agit d'une augmentation de produits de CHF 50'000.- pour compenser

l'augmentation de charges de CHF 50'000.- que notre groupe propose également à la rubrique 259.3636.04 "Actions d'entraide", ceci afin d'arriver à une opération blanche pour le budget 2026.

Pourquoi cet amendement d'augmentation des produits de la rubrique "Droits de mutations immobilières"? Car il s'agit d'une estimation, volatile par définition. En effet, on ne peut pas évaluer au franc près les montants découlés des affaires immobilières. On peut augmenter de CHF 50'000.- sans tomber dans l'arbitraire, en tenant compte des résultats historiques, de l'ampleur de la rubrique et de la tendance haussière sur le marché immobilier.

259.3131.00 Etudes et projets

Page Maurice (CG). Au nom du groupe des Vert-e-s et du groupe CG, nous proposons un amendement à la rubrique 259.3131.00 "Etudes et projets", page 89. Nous proposons de réduire son montant de CHF 50'000.- pour en fait revenir à celui du montant de l'année précédente. Ce montant est consacré en grande partie aux illuminations de Noël. Alors, nous apprécions tous ces illuminations de Noël, je crois que c'est le cas aussi de la population, mais nous ne voyons absolument pas la nécessité d'augmenter encore une fois de presque CHF 50'000.- ce montant pour cette année. On en a assez et, personnellement, je dirais presque que c'est un peu too much. Voilà, ce n'est pas pour critiquer, pour dire qu'il ne faut rien faire du tout, mais c'est pour dire que, là, on peut se mesurer si on parle de priorité. C'est peut-être une priorité que l'on peut mettre aussi en étant un tout petit peu plus sobre en illuminations.

259.3636.04 Actions d'entraide

Schaller Alicia (Vert-e-s). Avec les groupes CG et socialiste, nous déposons un amendement pour une augmentation de CHF 50'000.- de la rubrique 259.3636.04 "Actions d'entraide". Comme c'est une demande qui a déjà été faite l'année passée et soutenue par le législatif et qu'apparemment cette rubrique a été utilisée durant l'année 2025, nous demandons donc de maintenir cette rubrique à CHF 100'000.-.

Murith Simon (Le Centre/PVL). J'aurais juste une petite demande de précision par rapport à ces amendements. Etant donné qu'il y a deux fois + CHF 50'000.- pour la même rubrique, va-t-on les voter successivement et puis ça fera + CHF 100'000.-, ou est-ce que les groupes arrivent à se mettre ensemble pour déposer un unique amendement qui serait commun et qui serait de CHF 50'000.-?

La présidente. C'est ce que j'ai compris de l'intervention de Mme A. Schaller qui parlait au nom des groupes des Vert-e-s, du CG et des socialistes, c'est juste? Tel est le cas, c'est donc un seul amendement.

Jordan Samuel (PS). Je confirme effectivement que c'est un amendement commun.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Le Conseil communal refusera les quatre amendements.

Pour le commerce local, mis à part le fait que ce n'est peut-être pas la meilleure des rubriques, il faut préciser que le soutien en cas de chantier passe de toute manière par un avis juridique, et c'est au cas par cas ensuite que sont statuées les éventuelles indemnités.

Concernant les gains immobiliers, il s'agit là d'une méthode basée sur les valeurs historiques, il serait donc arbitraire de l'augmenter comme ça.

Pour l'amendement sur la rubrique 259.3131.00, la justification est l'année précédente. Or, les coûts augmentent en fonction des illuminations qui sont posées. Le Conseil communal suit les propositions du COPIL concernant les illuminations. Nous maintenons donc ce montant, évidemment.

Concernant l'entraide humanitaire, je rappelle juste que le Conseil communal a toujours proposé CHF 50'000.- et c'est toujours le Conseil général qui a augmenté de CHF 50'000.-. Ceci est donc entre vos mains, une nouvelle fois, mais le Conseil communal ne se rallie pas non plus à celui-ci.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Je démarre peut-être déjà avec le premier amendement sur la rubrique 200.3132.00: c'est par 5 voix pour, 3 contre, et 3 abstentions que la Commission financière a préavisé favorablement cet amendement.

La présidente. Nous sommes donc saisis de plusieurs amendements sur ce chapitre. Nous procéderons au vote en suivant l'ordre des rubriques.

Le premier amendement, celui du groupe libéral-radical, propose une augmentation de la rubrique 200.3132.00 "Honoraires de spécialistes externes", page 87, de CHF 100'000.-. Nous avons pris note du préavis négatif du Conseil communal mais positif de la Commission financière.

M. D. Krienbühl, maintenez-vous formellement votre amendement?

Krienbühl David (PLR). Oui, nous le maintenons.

Vote

Opposée à l'amendement du groupe libéral-radical proposant d'augmenter de CHF 100'000.- la rubrique 200.3132.00, la proposition budgétaire du Conseil communal l'emporte par 30 voix contre 25 et 18 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe libéral-radical): 30 Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Nobs Elisa (CG), Page Maurice (CG), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe libéral-radical): 25 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 18 Andrea Diana (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Jordan Samuel (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Woeffray Laurent (PS), Zahnd Laura (Vert-e-s)

La présidente. L'amendement suivant du groupe socialiste propose une augmentation de la rubrique 210.4230.00 "Droits de mutations immobilières", page 88, de CHF 50'000.-. Nous avons pris note des préavis négatifs à la fois du Conseil communal et de la Commission financière.

M. S. Jordan, maintenez-vous formellement votre amendement?

Jordan Samuel (PS). Oui, nous le maintenons.

Vote

Opposée à l'amendement du groupe socialiste proposant d'augmenter de CHF 50'000.- la rubrique 210.4023.00, la proposition budgétaire du Conseil communal l'emporte par 49 voix contre 22 et 5 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe socialiste): 49 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grin Grégory (PLR), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe socialiste): 22 Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jungo Adeline (PS), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Seewer Leyla (PS), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Woeffray Laurent (PS)

Se sont abstenus: 5 Andrea Diana (Vert-e-s), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kust Harald (Vert-e-s), Nobs Elisa (CG), Zainal Chloé (Vert-e-s)

La présidente. Le troisième amendement, celui des groupes Vert-e-s et Centre Gauche, propose une diminution de la rubrique 259.3131.00 "Etudes et projets", page 89, de CHF 50'000.-. Nous avons pris note du préavis négatif du Conseil communal, mais positif de la Commission financière.

M. M. Page, maintenez-vous formellement votre amendement?

Page Maurice (CG). Oui, nous le maintenons.

Vote

Opposé à la proposition budgétaire du Conseil communal, l'amendement des groupes des Vert-e-s et CG proposant de diminuer de CHF 50'000.- la rubrique 259.3131.00 l'emporte par 51 voix contre 19 et 6 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement des groupes des Vert-e-s et CG): 19 Aebischer David (PLR), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourrier Hervé (PS), Casazza Raphaël (PLR), Dick Johan (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

(PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jungo Adeline (PS), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Müller Florian (PS), Seewer Leyla (PS), Violi Nicolas (PS)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement des groupes des Vert-e-s et CG): 51 Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 6 Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

La présidente. Enfin, le dernier amendement, celui des groupes Centre Gauche, socialiste et des Vert-e-s, qui propose une augmentation de la rubrique 259.3636.04 "Actions d'entraide", page 89, de CHF 50'000.-. Nous avons pris note du préavis négatif du Conseil communal et positif de la Commission financière.

Mme A. Schaller, maintenez-vous formellement votre amendement?

Schaller Alicia (Vert-e-s). Oui, nous le maintenons.

Vote

Opposé à la proposition budgétaire du Conseil communal, l'amendement des groupes CG, socialiste et des Vert-e-s proposant d'augmenter de CHF 50'000.- la rubrique 259.3636.04 l'emporte par 50 voix contre 21 et 5 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement des groupes CG, socialiste et des Vert-e-s): 21 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement des groupes CG, socialiste et des Vert-e-s): 50 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 5 Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Grin Grégory (PLR), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

III. ENFANCE, ECOLES ET COHESION SOCIALE (pages 90 à 99)

Les points ci-après donnent lieu à discussion:

320.3130.21 Transport des élèves

Krienbühl David (PLR). Le groupe libéral-radical vous propose une réduction de charges de CHF 910'000.- pour la rubrique 320.3130.21 "Transport des élèves", afin de supprimer cette dépense saugrenue dans le cadre des abonnements offerts pour les écoliers primaires. C'est pour montrer qu'il existe de potentielles économies qui pourraient être faites avec un peu de bonne volonté et de bon sens, indépendamment, dans une certaine mesure, des formes.

Subventions pour la cohésion sociale

Vonlanthen Marc (PS). Dans ce chapitre, on a aussi des subventions pour la cohésion sociale. Je pense notamment à des subventions qui sont versées à des associations telles que le Mercado au Schoenberg. Ce sont de petites subventions, mais néanmoins elles ne sont pas pérennisées jusqu'ici, en tout cas à ma connaissance pour ce cas-là, dans des conventions. Même si jusqu'ici ces montants ont toujours été renouvelés, j'aimerais encourager le Conseil communal à pérenniser ces subventions sur plusieurs années pour que ces associations, qui sont actives depuis longtemps et qui jouent un rôle certain, puissent planifier sur un plus long terme leurs activités. Il s'agit de petits montants mais qui sont très importants pour la cohésion sociale dans les quartiers.

350.3010.00 Traitements (Accueils extrascolaires)

Wicht Pascal (UDC). Je disais tout à l'heure que nous allions intervenir sur plusieurs rubriques de traitements, voici donc la deuxième intervention. Si nous saluons bien sûr, comme tout le monde, le fait de proposer à la population de notre ville une offre qualitative et quantitative en accueils extrascolaires (AES), il nous apparaît que la création de 3.4 EPT dans le Secteur des accueils extrascolaires n'est pas suffisamment justifiée.

De notre point de vue, les postes créés à un niveau de cadres ne nous semblent pas à même d'améliorer de manière significative la qualité de l'offre offerte à la population. De notre point de vue, une réflexion approfondie sur la gouvernance des AES, des synergies possibles entre les différents AES, bref d'une optimisation du fonctionnement, devrait être menée avant cette création de postes.

Pour cette raison, nous proposons de réduire le montant de la rubrique 350.3010.00 d'un montant de CHF 472'343.20. En d'autres termes, nous divisons l'augmentation de la rubrique par deux, permettant notamment de maintenir la création des postes pour le nettoyage que personne ne conteste, en attendant qu'une réflexion plus approfondie soit menée, je l'ai dit, sur les postes d'encadrement.

Rugo Claudio (PA). La liste des candidats au Conseil communal de la droite manque un peu de paternité, c'est-à-dire que, c'est vrai, pour conduire les enfants de gauche à droite en ville, il faut avoir l'expérience, ce que M. D. Krienbühl n'a pas. C'est pour ça que je vais m'opposer à son amendement, tout comme à l'amendement de M. P. Wicht. Pour une fois, je vais remercier le Conseil

communal d'avoir, après dix ans de combat, accepté les contrats à durée indéterminée et de droit public des p'tits artistes, c'était l'intervention de M. M. Page qui avait parlé de CDD, c'est les contrats en chaîne qui étaient avant, et en plus ils ont été généreux. Alors, pour une fois, je les remercie.

Zahnd Laura (Vert·e·s). Je voulais juste rebondir sur cette demande d'amendement pour ces postes d'accueils extrascolaires (AES) de la Ville.

Je suis consciente de la nécessité de contrôler les dépenses et que certaines mesures doivent être envisagées. Mais économiser sur les AES, c'est faire porter les poids de ces économies sur les familles, en particulier les femmes, et ce n'est pas acceptable.

En effet, ces différents postes doivent permettre une stabilisation et même un renforcement nécessaire de nos AES qui sont déjà sous pression. Nous ne pouvons pas nous permettre que notre système s'écroule, alors que nous savons déjà que le besoin en places d'accueil va encore augmenter. Renoncer à ces postes signifierait non seulement changer complètement de cap, mais surtout se tirer une balle dans le pied.

Ce cap, nous devons le maintenir! Places en crèche subventionnées, offres d'activités culturelles et sportives riches et accessibles, cantines scolaires de qualité, réflexion autour des places de jeux, innovation dans l'aménagement des écoles et j'en passe.

Tout cela, c'est une vraie plus-value pour les familles et pour l'attractivité de notre ville. La Ville de Fribourg peut se targuer d'avoir une politique familiale forte et je pense que nous devons en être fiers.

Ballmer Mirjam, directrice de l'Enfance, des écoles et de la cohésion sociale. Je réponds volontiers aux diverses interventions. D'abord à celle de M. D. Krienbühl relative à son amendement qui se répète d'année en année. Vous savez que c'est une dépense qui correspond au règlement scolaire de l'école primaire démocratiquement approuvé par votre Conseil général. Le Conseil communal exécute donc ce règlement.

Pour M. M. Vonlanthen, j'ai entendu votre demande et vous rends attentif qu'aucune subvention de la Ville de Fribourg, aujourd'hui, est pérennisée. Chaque subvention est rediscutée année après année, même si, et vous l'avez bien dit, il y a des subventions qui sont régulièrement reconduites mais elles ne sont pas acquises sur plusieurs années.

Je réponds, peut-être un peu plus longuement, à M. P. Wicht sur la justification de ces postes supplémentaires. Vous savez que le Secteur de l'accueil extrascolaire de la Ville de Fribourg fait face à une croissance significative de la demande et que son organisation interne atteint effectivement un peu ses limites. Il y a aussi une complexification des situations éducatives. Tous ces éléments-là nous ont donc amenés à faire une analyse approfondie. Cette analyse ainsi que les expériences du terrain montrent que les responsables du site, intégrés au quota d'encadrement des enfants – il ne faut pas l'oublier –, ne disposent aujourd'hui pas suffisamment de temps effectif pour assumer leurs responsabilités managériales et pédagogiques et que la charge administrative pèse fortement sur cette fonction. Le personnel est aujourd'hui très chargé. Je pense que l'on assume encore un accueil de grande qualité, mais il faut agir pour ne pas plus épuiser ce personnel.

La création de cette fonction d'adjoint, que vous avez vue dans le fascicule, constitue effectivement un levier central de cette réorganisation du Secteur de l'accueil extrascolaire. Cette nouvelle fonction a pour objectif de soutenir les responsables de site dans leur fonction managériale, comme je l'ai dit, de proximité, pour guider aussi les équipes et renforcer le fonctionnement pédagogique quotidien. Il est également nécessaire d'engager des adjoints disposant d'une formation d'éducateur·rice·s, cela a aussi été expliqué à la Commission financière, parce que les taux de répartition entre terrain et management sont adaptés justement à la taille des spécificités des sites, mais ce ne sont effectivement pas des personnes qui font uniquement de l'administratif. Je vous résume peut-être rapidement quelles sont les tâches.

Cette nouvelle fonction mise en œuvre à travers d'abord, et ça me semble aussi important de le dire, l'utilisation de reliquats, de postes et d'EPT supplémentaires, est donc une combinaison. Aves des réflexions aussi, comme cela a été demandé par M. P. Wicht, d'une optimisation des ressources déjà disponibles. Cette fonction présente plusieurs avantages déterminants:

- Soutenir le ou la responsable de site dans ses tâches organisationnelles, administratives et stratégiques.
- Accompagner le développement socio-éducatif des enfants, conformément aux missions de l'accueil extrascolaire.
- Appliquer les documents fondateurs de l'accueil extrascolaire, notamment le concept pédagogique.
- Soutenir et renforcer la prise en charge des enfants à besoins spécifiques qui sont de plus en plus nombreux.
- Et être acteur·rice et force de propositions dans les processus de développement de l'accueil du site.

Ce ne sont donc pas des postes administratifs. La gestion qualitative d'un accueil inclut bien des tâches managériales, organisationnelles, d'échange entre professionnels et avec les familles et autres. Ceci explique le profil recherché, comme décrit aussi dans le fascicule du budget. Cela veut dire garantir la continuité managériale, contribuer au bon fonctionnement pédagogique, soutenir et renforcer les équipes. Pour garantir des accueils de qualité qui répondent aux attentes et aux besoins, et c'est ce que j'entends de tous les côtés politiques aussi ces temps, ces postes sont effectivement nécessaires.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Notre commission ne préavise que l'amendement proposé par M. D. Krienbühl. Nous étions 11 à ce moment-là au sein de la Commission financière et nous proposons de le refuser par 6 voix, contre 4 et 1 abstention.

En ce qui concerne l'amendement de M. P. Wicht, il n'a pas été discuté en Commission financière.

La présidente. Concernant l'amendement du groupe libéral-radical qui propose une diminution de la rubrique 320.3130.21 "Transport des élèves", comme précisé en début de séance, les postes budgétaires correspondant à des dépenses liées, donc celles qui sont données par la loi, ne peuvent pas être refusés ou modifiés par le Conseil général. Ce même amendement avait d'ailleurs été jugé irrecevable pour ces mêmes raisons en 2023. Je vous propose donc, pour cette raison-là, de voter sur

sa recevabilité parce que l'on a un questionnement sur sa recevabilité en lien avec les décisions précédentes prises par ce même Conseil.

M. D. Krienbühl, avez-vous une remarque à faire par rapport à cela? Tel n'est pas le cas.

Nous allons donc d'abord voter sur la recevabilité de cet amendement, on ne vote pas encore sur le fond.

Vote sur la recevabilité

Le Conseil général considère, par 47 voix contre 26 et 3 abstentions, que l'amendement du groupe libéral-radical est irrecevable.

Ont voté en faveur de la recevabilité de l'amendement du groupe libéral-radical: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté contre la recevabilité de l'amendement du groupe libéral-radical: 47 Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 3 Andrea Diana (Vert-e-s), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA)

La présidente. Nous allons maintenant voter sur l'amendement du groupe UDC, qui propose une diminution de la rubrique 350.3010.00 "Traitements (Accueils extrascolaires)", page 98, de CHF 472'343.20 Nous avons pris note du préavis négatif du Conseil communal.

M. P. Wicht, maintenez-vous formellement votre amendement?

Wicht Pascal (UDC). Oui, nous le maintenons.

Vote

Opposée à l'amendement du groupe UDC proposant de diminuer de CHF 472'343.20 la rubrique 350.3010.00, la proposition budgétaire du Conseil communal l'emporte par 50 voix contre 16 et 9 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe UDC): 50 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS),

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe UDC): 16 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 9 Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Page Maurice (CG), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

IV. POLICE LOCALE ET MOBILITE (pages 100 à 103)

Les points ci-après donnent lieu à discussion:

401.4240.03 Produit des parcomètres
401.4270.00 Amendes – Ordonnances pénales

Rugo Claudio (PA). J'ai déposé deux amendements.

Le premier concerne la rubrique 401.4240.03 "Produit des parcomètres", on tombe à CHF 600'000.- et je vous propose d'écrire CHF 1 million, soit une augmentation donc de CHF 400'000.-. Le raisonnement est tout simple: c'est que le comportement des automobilistes ne suit pas la règle de trois. Nous en aurons confirmation en décembre ou plutôt en avril 2027 lors des comptes.

Il y a un deuxième amendement. Tout simplement, pour donner un argument, lorsque que quelqu'un arrive et voit qu'une heure est offerte, soit il a prévu de rester une heure, soit il se dit qu'il va faire encore un petit tour et met quand même sa piécette, ce qui ne correspond pas à l'avis ou aux prédictions de la Police locale et du Conseil communal.

Le deuxième amendement concerne la rubrique 401.4270.00, il est prévu dans le budget 2026 une baisse de CHF 100'000.- sur les amendes. Le fait que la première heure de parking soit gratuite va baisser les amendes. Pour cette raison, je propose CHF 2.7 millions, soit une baisse de CHF 200'000.- par rapport à la version du Conseil communal.

Pour terminer, le Conseil communal prédit CHF 3.6 millions, mais il a un travail à faire. Ces policiers locaux, cette Police locale est acharnée au travail au point où la Ville de Fribourg est réputée pour que l'on y soit tout de suite être amendé. La personne qui fait une faute est tout de suite amendée, même à Saint-Nicolas ou à Saint-Léonard lorsqu'il y a des matchs de basket. C'est réputé, c'est de notoriété publique. Par contre, la règle de trois, là, ils ne l'appliquent plus. C'est-à-dire que pour encaisser CHF 4'200'000.-, il y a 20 personnes qui sont engagées, 17 à ma connaissance, et puis on continue, on engage encore plus, mais là, je ne ferai pas d'amendement. Par contre, on reviendra en 2027, en avril, lors des comptes pour s'apercevoir que j'avais raison.

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et Mobilité. Le Conseil communal ne se rallie pas aux conclusions du conseiller général Rugo et propose au Conseil général de s'en tenir aux montants qui sont indiqués dans le budget. Tout simplement, on voit que la première heure, c'est la part du lion et, véritablement, il va y avoir un effondrement des recettes de parcomètres, c'est comme ça.

Pour ce qui est du contrôle du stationnement et des amendes, il est vraisemblable également que ces montants baissent dans la mesure où la police ne fait plus de constats mais doit faire des observations qui prennent du temps pour pouvoir voir si les personnes déplacent ou non leur voiture de places de parc. On parle alors de cabotage, comme vous avez pu le lire dans le journal. Il est vraisemblable également que les montants baissent et ces derniers ont été estimés par le Conseil communal qui n'entend pas soutenir cet amendement.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière ne s'est pas exprimée sur ces différents amendements.

La présidente. Nous sommes donc saisis de deux amendements de M. C. Rugo. Le premier amendement propose une augmentation de la rubrique 401.4240.03 "Produit des parcomètres", page 101, de CHF 400'000.-. Nous avons pris note du préavis négatif du Conseil communal.

M. C. Rugo, maintenez-vous formellement votre amendement?

Rugo Claudio (PA). Oui, je maintiens les deux.

Vote

Opposée à l'amendement de M. Claudio Rugo (PA) proposant d'augmenter de CHF 400'000.- la rubrique 401.4240.03, la proposition budgétaire du Conseil communal l'emporte par 56 voix contre 2 et 18 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement de M. Claudio Rugo): 56 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement de M. Claudio Rugo): 2 Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA)

Se sont abstenus: 18 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

La présidente. Nous passons au vote sur le deuxième amendement de M. C. Rugo, toujours à la page 101, qui propose une diminution de la rubrique 401.4270.00 "Amendes – Ordonnances pénales", de

CHF 200'000.-. Nous avons pris note du préavis négatif du Conseil communal et également que M. C. Rugo maintenait son amendement.

Vote

Opposée à l'amendement de M. Claudio Rugo (PA) proposant de diminuer de CHF 200'000.- la rubrique 401.4270.00, la proposition budgétaire du Conseil communal l'emporte par 57 voix contre 4 et 16 abstentions.

Ont voté Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement de M. Claudio Rugo): 57 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement de M. Claudio Rugo): 4 Dick Johan (UDC), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 16 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

V. GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE (pages 104 à 116)

Le point ci-après donne lieu à discussion:

560.3131.00 Etudes et projets

Murith Simon (Le Centre/PVL). Je crois être au bon endroit pour ma question concernant la rubrique 560.3131.00 "Etudes et projets" au Service du génie civil, environnement et énergie. C'est une des rares, si ce n'est la seule rubrique études et projets du budget qui augmente, elle passe de CHF 80'000.- à CHF 120'000.-. Je souhaiterais savoir à quoi correspond cette augmentation, est-elle bien nécessaire compte tenu de la situation actuelle de la Commune et de l'effort qui a visiblement été fait par beaucoup d'autres Services et Secteurs de la ville de Fribourg?

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Les CHF 120'000.- prévus dans cette rubrique se composent de la manière suivante:

- CHF 10'000.- consacrés aux projets pilotes pour solutions restaurants liés au plan climat;
- CHF 5'000.- liés aux études de bornes de recharge, densification des sites stations de recharge hors STEP;
- CHF 15'000.- pour des études solaires;

- CHF 15'000.- pour l'accompagnement par l'entreprise Planair concernant la mise en place d'une CEL (Ndr: communauté électrique locale);
- CHF 15'000.- pour les études et valorisation énergétique solaire et chaleur;
- CHF 10'000.- pour les données monitoring énergétique;
- CHF 10'000.- pour des études diverses en lien avec les différents postulats qui sont déposés par le Conseil général;
- CHF 40'000.- en lien là aussi directement avec le plan climat, à savoir le bilan CO₂ territorial du scope 3.

En fait, la différence entre le budget précédent et le budget 2026, ce sont justement ces CHF 40'000.-, c'est là une mesure directement du plan climat. Pour répondre donc à votre question, oui, de l'avis du Conseil communal, tous ces éléments-là sont nécessaires et justifiés.

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

VI. URBANISME ET ARCHITECTURE (pages 117 à 125)

Pas d'observations. Adopté.

VII. INFORMATIQUE (pages 126 et 127)

Pas d'observations. Adopté.

VIII. CULTURE (pages 128 à 130)

Le point ci-après donne lieu à discussion:

Financement futur des charges culturelles

Menétrey Fabienne (Vert-e-s). J'ai juste une question générale sur le chapitre Culture. Comment la Ville prévoit-elle d'intégrer et de financer durablement les nouvelles charges culturelles liées au changement de compétences entre l'Agglomération et la Commune? Une stratégie d'anticipation a-t-elle été mise en place?

Dietrich Laurent, directeur de la Culture. Merci infiniment pour votre question, Mme F. Menétrey. A l'heure actuelle, les discussions sont telles que probablement l'effet de changement entre l'Agglomération et l'ARS, si on compte encore Coriolis, sera nul pour la Commune, les montants restant identiques.

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

IX. SPORTS (pages 131 à 135)

Les points ci-après donnent lieu à discussion:

921.3636.32 CM 2026 – IIHF

Tognola Giulia (Vert-e-s). Ce soir, comme l'année passée d'ailleurs, je tiens à exprimer une fois de plus mon incompréhension face aux montants alloués aux Championnats du monde de hockey. Pour 2025, la rubrique 921.3636.32 prévoyait déjà CHF 148'500.-, et pour 2026 on est proche de CHF 1.3 million. Je ne remets bien sûr pas en cause l'organisation de tels événements, je ne veux pas me faire taper sur les doigts, mais je questionne vivement les prestations offertes gratuitement à une entreprise privée alors que, on l'a bien entendu ce soir, la Commune est dans une situation financière compliquée et qu'une priorisation des dépenses est, il me semble, nécessaire. Je me permets aussi de relever qu'il n'y a pas d'autres investissements d'une telle ampleur dans d'autres secteurs essentiels tels que la culture et le social. On commence à avoir l'habitude.

Je tiens aussi à rappeler que suite à mes questions de l'année passée sur le même sujet, on m'avait répondu que ces engagements restaient soumis à l'approbation du budget par le Conseil général. Pourtant, comment imaginer que ce Conseil général puisse refuser CHF 1.3 million une fois que tout est déjà lancé? Cette manière de procéder crée un vide démocratique qui ne peut que nous interroger.

Enfin, il me faut aussi peut-être souligner l'absence criante d'investissements comparables pour le sport féminin. Quand verra-t-on une telle mobilisation de fonds pour l'égalité dans le sport?

Boulodrome

Rugo Claudio (PA). Je souhaite juste vous dire que je suis en cours de rédaction d'un postulat demandant la création d'un boulodrome. J'aimerais que le Conseil communal arrête de forcer le trait en ce qui concerne les places de parc tout près du boulodrome.

La présidente. Nous en prenons note.

Nobs Pierre-Olivier, directeur des Sports. Merci à Mme G. Tognola pour sa question. Pourquoi le Conseil communal procède-t-il de cette façon-là? Tout simplement parce que, contrairement au Canton qui pouvait faire voter par le Grand Conseil un crédit en une fois, nous devons passer par différents budgets. Pour ce qui est du budget de cette année, c'est vrai que ce sont principalement des apports en nature qui y sont comptés. Grosso modo, on a CHF 848'000.- qui sont en fait des mises à disposition de zones, de locaux de la ville, du parking Saint-Léonard, de matériel, d'espaces promotionnels, d'engagement du service, d'engagement de la Police locale, d'engagement des Parcs et promenades, d'engagement de la Voirie et puis quelques mandats. C'est donc surtout de la mise à disposition d'espaces, d'infrastructures et de la mise à disposition de personnel. Ça, c'est pour la grosse partie. On a encore, c'est vrai, CHF 119'825.- pour notamment les membres de la Commission promotion, les membres du groupe travail ville-police, des membres de groupes de travail. Mais ce que je peux vraiment dire, c'est que ces Championnats du monde, même si le montant paraît important et il l'est, c'est une belle contribution de la Ville de Fribourg. Ils sont plutôt "produits par notre Ville", par des prestations de notre personnel, par de la mise à disposition d'endroits, de locaux et finalement très peu par des dépenses en cash. C'est peut-être la particularité de cette organisation, mais bien sûr qu'au nom du Conseil communal, je ne peux qu'encourager le Conseil général à valider les montants qui sont dans le budget.

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

XI. AIDE SOCIALE (pages 136 et 137)

Les points ci-après donnent lieu à discussion:

1110.3637.03 Loyers, charges et autres frais de logement

Müller Florian (PS). Je ne souhaite pas déposer d'amendement, mais je tiens à attirer votre attention sur l'augmentation du poste budgétaire 1110.3637.03. Le budget alloué aux loyers, aux charges et aux autres frais de logement augmente de près de 20%. 20% de plus en un an pour les loyers qui doivent être versés dans les poches des propriétaires afin de permettre à tou-te-s d'avoir un toit.

Ces augmentations de loyers touchent les couches les plus vulnérables de la population et ceci est un scandale. Mais les augmentations de loyers touchent également la classe moyenne. Elles touchent désormais aussi indirectement la Ville. Une fois de plus, cela montre pourquoi nous avons besoin d'une politique du logement active à Fribourg. La longue absence de politique du logement de la part de la Ville pendant des décennies nous coûte cher et conduit à des situations inacceptables. Heureusement, les conseillers communaux socialistes Andrea Burgener Woeffray et Elias Moussa ont enfin initié un tournant.

C'est maintenant qu'il faut agir, le problème ne se résoudra pas tout seul. Je ne comprends pas comment certains membres du Conseil général peuvent encore ignorer cette réalité et s'opposer systématiquement aux initiatives visant à permettre à tou-te-s à Fribourg d'accéder à un logement abordable grâce à des mesures ciblées.

1100.3010.00 Traitements

Rugo Claudio (PA). Je suis à l'écoute des employés de la Ville, contrairement parfois au Conseil communal et j'ai des infiltrations au niveau des employés de l'Aide sociale. Je vous rassure, ils ne me font pas des chèques. Je demande donc un amendement de CHF 100'000.- à la rubrique 1100.3010.00 "Traitements", ceci pour tous les employés qui travaillent à flux tendu, pas seulement à l'AES mais surtout au Service social. Ce qui génère d'ailleurs, on le voit aussi, une permanence de CHF 30'000.- dans les heures supplémentaires, ce qui ne devrait pas être budgété car ce sont des heures supplémentaires. Ces dernières sont permanentes depuis longtemps. Cela permettrait la création d'un poste, plus ou moins, à vous de voir, mais c'est pour soutenir ces employés. Mme M. Ballmer le sait mieux que moi, étant donné qu'eux-mêmes en ont fait la demande, mais ils n'ont pas été écoutés. J'espère que vous m'entendrez.

Ballmer Mirjam, directrice de l'Enfance, des écoles et de la cohésion sociale. Je peux seulement dire que le Conseil communal ne peut évidemment pas soutenir l'amendement déposé par M. C. Rugo.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière ne s'est pas prononcée sur cet amendement.

La présidente. Nous sommes donc saisis d'un amendement de la part de M. C. Rugo qui propose une augmentation de la rubrique 1100.3010.00 "Traitements", page 136, de CHF 100'000.-. Nous avons pris note du préavis négatif du Conseil communal.

M. C. Rugo, maintenez-vous formellement votre amendement?

Rugo Claudio (PA). Oui, je le maintiens.

Vote

Opposée à l'amendement de M. Claudio Rugo (PA) proposant d'augmenter de CHF 100'000.- la rubrique 1100.3010.00, la proposition budgétaire du Conseil communal l'emporte par 68 voix contre 2 et 7 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement de M. Claudio Rugo): 68 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Ruffieux David (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement de M. Claudio Rugo): 2 Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Rugo Claudio (PA)

Se sont abstenus: 7 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Uldry José (UDC)

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

XII. CURATELLES D'ADULTES (page 138)

Pas d'observations. Adopté.

XIII. RESSOURCES HUMAINES (page 139)

Pas d'observations. Adopté.

XIV. SERVICE JURIDIQUE (page 140)

Pas d'observations. Adopté.

XV. AGGLOMERATION (page 141)

Pas d'observations. Adopté.

BUDGET PAR NATURES (pages 142 à 149)

Le point ci-après donne lieu à discussion:

Page Maurice (CG). Juste une toute petite remarque, je pense que si on veut réfléchir sérieusement aux priorités à mettre dans cette ville, l'examen du budget par natures est peut-être l'un des outils les plus efficaces et les plus pertinents parce qu'il permet précisément de voir exactement ce que l'on dépense et pourquoi. J'en recommande donc aussi la lecture, même si effectivement, en séance, on ne fait qu'en prendre acte et il n'y a pas de discussion ni d'amendement. Je pense que ça mérite vraiment d'être analysé une fois de manière un peu plus approfondie pour voir précisément à quoi sert notre argent. Voilà, je voulais simplement faire cette remarque.

Rugo Claudio (PA). Concernant la remarque sur les épouses et les veuves, pour autant que le conseiller communal ait pris ses engagements par devant l'officier d'état civil, c'était pour compléter et pas bloquer lors de notre prochain rendez-vous. C'était pour compléter aussi ma remarque. J'ai fait une erreur aussi, j'ai parlé de paternité, mais j'aurais aussi pu parler de maternité. Je m'en excuse auprès des deux candidates de la droite.

Le présent chapitre n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

La présidente. La discussion sur l'examen de détail du budget de fonctionnement 2026 est ainsi terminée.

4. Examen du budget des investissements 2026 de la Commune – message n° 60

La présidente. Vous trouvez le fil rouge des débats à la page 4 du vade-mecum.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Le Conseil communal s'étant déjà exprimé au moment de l'entrée en matière générale du budget 2026, je n'ai pas de remarques supplémentaires.

Rapport de la Commission financière

Jordan Marine, présidente de la Commission financière.

1. Examen du budget des investissements 2026 de la Commune

1.1 Analyse du message du Conseil communal

Lors de sa séance du 27 novembre 2025, la Commission financière a examiné avec attention le programme d'investissements proposé pour 2026. Elle a analysé en détail les différentes propositions en catégorie II, représentant un montant global de CHF 35 millions, démontrant ainsi la volonté de la Ville de poursuivre un développement cohérent et ambitieux.

Les investissements en catégorie III n'ont évidemment pas été discutés lors de cette séance, puisqu'ils feront l'objet d'un message au Conseil général l'année prochaine et feront l'objet d'un examen approfondi à ce moment-là.

Si les discussions ont été nourries, elles ont également permis de confirmer la pertinence générale de la stratégie d'investissement de la Ville. Plusieurs éléments ont été relevés comme points d'attention destinés à renforcer encore la qualité du pilotage financier:

- Clarté et transparence des projets informatiques:
Quelques membres ont souhaité disposer d'informations écrites plus détaillées pour certains investissements, en particulier dans le domaine informatique. La Commission a toutefois salué l'engagement du nouveau chef de Service et la cohérence des investissements, essentiels pour garantir la sécurité informatique et la résilience de la Ville face aux risques, notamment en matière de cybersécurité.
- Planification des messages d'investissement:
La Commission a rappelé l'importance aussi d'une planification rigoureuse des projets soumis afin de garantir une vision claire des urgences et des opportunités de subventionnement.
- Cohérence avec le plan financier 2026-2030:
L'examen du budget des investissements s'est inscrit dans une approche globale tenant compte du plan financier 2026-2030. La Commission a souligné l'importance de poursuivre une politique d'investissement maîtrisée, tout en maintenant le cap fixé par la Ville pour répondre aux besoins de la population et préparer les infrastructures de demain.

Le suivi de l'évolution de l'endettement net a été identifié comme un élément à observer attentivement, dans un esprit de responsabilité et de gestion prudente.

1.2 Préavis au Conseil général

Au terme de la procédure d'examen du budget d'investissements 2026, et en l'absence d'amendements, la Commission financière – réunissant 9 membres sur 11 – a approuvé le budget des investissements par 6 voix contre 0 et 3 abstentions.

En conséquence, nous invitons le Conseil général à approuver à son tour le budget d'investissements 2026 tel que présenté dans le Message n° 60, la majorité de la Commission considérant qu'il constitue une base solide, réaliste et cohérente pour accompagner le développement de notre Ville.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures.

La Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures a siégé à deux reprises afin de traiter des investissements éditaires, de constructions et d'infrastructures inscrits en catégorie II du budget 2026.

Comme à l'accoutumée, la Commission remercie les représentants du Conseil communal ainsi que de l'administration pour le temps consacré à échanger et répondre aux questions des membres de notre Commission.

Pour rappel, la Commission de l'édilité n'a pas pour mission de préavisier les investissements relatifs à des équipements comme des véhicules ou des machines. Elle formule des préavis uniquement sur les investissements relatifs aux infrastructures, que ce soit pour les analyses, les études ou les réalisations.

Il me semble également important de rappeler que les questions financières étant de la compétence de la Commission financière, notre Commission n'émet pas d'avis sur ces aspects-là. Ceci ne nous empêchant pas de nous étonner parfois du coût de certaines infrastructures ou de certaines études, sans toutefois remettre en cause le bien-fondé de l'investissement lui-même. Je citerai pour exemple la réorganisation des espaces intérieurs de l'édicule de la Place des Ormeaux dont l'étude, et non pas les travaux effectifs, est chiffrée à hauteur de CHF 100'000.-. Ceci pour un bâtiment de 33m² sur un étage.

La Commission préavise favorablement tous les objets qui lui étaient soumis dans le cadre de ses attributions. Aucune proposition de renvoi, de modification ou de transfert en catégorie III ne sera formulée.

En conséquence, la Commission n'interviendra que ponctuellement pour des remarques particulières sur certains objets.

Discussion générale

La présidente. À priori, tous les groupes se sont déjà exprimés sur le budget des investissements ainsi que M. C. Rugo. Je me permets donc d'ouvrir directement la discussion générale à tous les membres du Conseil si l'un ou l'autre souhaite s'exprimer.

La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Je me permets de ne pas passer la parole au directeur des Finances, à Mme la présidente de la Commission financière et à M. le président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Puisqu'il n'y a pas eu de remarques, je doute qu'ils en aient également.

Examen de détail

L'entrée en matière étant acquise de plein droit et aucune demande de renvoi n'étant présentée, il est immédiatement procédé à l'examen de détail des investissements.

I. Inscription des investissements déjà votés (catégorie I)

La présidente. Il s'agit d'investissements qui ont déjà été acceptés par le Conseil général. Il n'y a donc aucune proposition de modification, aucun amendement, qui soit possible. Le Conseil général en prend simplement connaissance.

La parole n'étant pas demandée, le Conseil général prend ainsi connaissance des investissements en catégorie I s'élevant à CHF 137'339'370.-. Ces derniers sont ainsi inscrits dans le budget 2026.

II. Octroi et inscription des investissements à voter au budget 2026 (catégorie II)

La présidente. Ces projets d'investissements font l'objet d'explications spécifiques aux pages 30 à 74 du message.

Nous allons procéder investissement par investissement, en suivant l'ordre des investissements inscrits à l'ordre du jour. Les investissements contestés ou amendés seront votés directement après avoir été discutés. C'est la procédure décrite dans le vade-mecum aux pages 4 et 5.

1. 110.5060.289 Achat de boîtes d'archivage: CHF 50'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 9 et 15 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 50'000.-.

Ont voté Oui: 53 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s),

Ont voté Non: 9 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 15 Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

2. 200.5090.332 Infrastructure modulable en bois (place Georges-Python): CHF 120'000.00

Discussion

Rugo Claudio (PA). Je pense que ce sont les structures de Nova en bois, probablement, et je fais remarquer au Conseil communal que cette place était occupée pendant la période de Noël, c'est-à-dire de maintenant jusqu'au 25 décembre 2025, par le Festival de soupes. Le fait de grouper deux fêtes sur le même territoire à dix mètres près, ce n'est pas très fute-fute. La ville est grande. Il y a d'autres places à favoriser, il y a d'autres commerces, c'est les mêmes commerces qui en bénéficient aux alentours. Cela donne aussi un choc déjà des décibels au niveau musical. Les concerts aux Soupes ne correspondent pas à la musique qui est diffusée en même temps dans les enceintes de ces bâtiments. CHF 120'000.-, on ne s'opposera pas à l'achat.

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

Vote

C'est par 50 voix contre 10 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 120'000.-.

Ont voté Oui: 50 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 10 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 17 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

3. 303.5060.280 Renouvellement informatique et multimedia EP 2026: CHF 300'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 52 voix contre 0 et 25 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 52 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 25 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

4. 303.5060.281 Renouvellement informatique et multimedia CO 2026: CHF 140'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 23 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 140'000.-.

Ont voté Oui: 54 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 23 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

5. 430.5010.136 Modération de trafic, piétons, deux roues et TP 2026: CHF 350'000.00

Discussion

Perritaz Pierre-Alain (PS). Nous sommes une nouvelle fois confrontés à cet investissement récurrent du Service de la mobilité. Chaque année, nous votons pratiquement les yeux fermés un montant important, sans obtenir d'informations précises sur les mesures qui seront effectivement réalisées. Lors de l'examen des budgets 2024 et 2025, le Service évoquait notamment la mise en place de zones 30 km/h dans le quartier du Jura. Or, je vous rassure, non seulement rien n'a été entrepris à ce jour, mais ce projet a purement et simplement disparu dans le budget 2026.

Je pourrais à nouveau poser toutes les questions relatives aux mesures annoncées, mais force est de constater que nous n'obtiendrons pas davantage d'informations que lors des séances de la Commission de l'édilité: aucune planification concrète, aucune priorisation claire et, surtout, aucun chiffre articulé.

Cerise sur le gâteau: le dernier paragraphe de la fiche d'investissement indique que l'objectif est de respecter les normes de la LCR. Pourtant, lors de notre dernière séance, le directeur de la Mobilité nous a expliqué que ces mêmes normes ne sont pas respectées à l'arrêt de bus de la place de la Gare. Cela illustre bien le manque de cohérence entre les intentions affichées et la réalité du terrain.

Si l'on se réfère aux comptes 2024, page 138, voici ce que l'on peut lire:

- Budget 2023: nous avons voté CHF 400'000.-, le Service a dépensé CHF 309'000.-, il reste CHF 91'000.-.
- Budget 2024: nous avons voté CHF 300'000.-, dépensé CHF 0.-.
- Budget 2025: voté CHF 300'000.-, à notre connaissance aujourd'hui, dépensé CHF 0.-.

Nous avons donc aujourd'hui près de CHF 700'000.- de réserve, et il y a encore CHF 350'000.- supplémentaires à voter pour 2026. Cela apporterait un total de plus de CHF 1 million immobilisés, sans projet clairement défini.

Dans ce contexte, et afin de faire un geste minimal mais nécessaire pour un budget déjà largement déficitaire, je demande que le montant soit réduit de CHF 50'000.-, afin de le ramener au niveau des deux années précédentes. Cette réduction est raisonnable, proportionnée et cohérente en l'absence de planification concrète.

Page Maurice (CG). Le groupe CG s'opposera évidemment à cette demande de réduction. Je crois que c'est le pire signal que l'on puisse donner à la population. Ça voudrait dire que ces mesures sont inutiles et qu'elles n'ont aucun sens, alors que, précisément, elles ont du sens justement pour la vie quotidienne de la population. Ce sont des mesures qui sont en plus très bon marché. Et si on ne dépense pas l'argent prévu, on devrait peut-être s'en féliciter. Si on dépense CHF 350'000.- au lieu de CHF 400'000.-, c'est plutôt une bonne chose. Je comprends donc assez mal ce raisonnement. Je le comprends d'autant moins que l'on a un montant de CHF 1.5 million pour l'entretien des routes et trottoirs qui, lui, ne semble pas poser la moindre question. Je pense que là, ce serait tout à fait déplorable d'aller dans ce sens-là.

Noll Bettina (Vert-e-s). Cette rubrique comprend les fonds destinés à financer les changements modestes mais précieux en faveur de la mobilité douce, qu'il s'agisse de l'abaissement des bordures de trottoirs pour faciliter la traversée des personnes à mobilité réduite, du marquage de bandes cyclables ou des mesures visant à améliorer la sécurité sur le chemin de l'école.

Sont incluses les mesures exigées par des habitant-e-s ou des associations de quartier. Pensons par exemple au compartimentage de la route de la Heitera près de l'école primaire du Schoenberg.

L'amélioration des infrastructures pour la mobilité douce fait partie du programme de législature actuel et du plan climat communal et elle est au cœur même de l'ADN des Vert-e-s.

Pour ces raisons, je ne soutiendrai pas l'amendement du groupe socialiste, mais voterai en faveur du montant inscrit au budget.

Toutefois, afin de répondre aux besoins de plus de transparence et d'éviter les discussions annuelles par rapport à cette rubrique, il convient à l'avenir de présenter dans les comptes ou le rapport de gestion une liste détaillée des mesures prises et d'annoncer le plus précisément possible les interventions prévues dans le budget.

Approuvons le montant proposé et ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain en réduisant un poste budgétaire aussi précieux, simplement parce que nous ne sommes pas satisfaits de sa présentation.

Miche François (PS). Pour cet objet et le prochain, j'ai été un petit peu surpris parce qu'il a fallu faire un vrai gymkhana pour obtenir des informations et elles étaient des plus lacunaires. Et quand on demandait aux autres collègues, ils n'avaient pas reçu les mêmes réponses. On essaie de se préparer avant nos séances et de pouvoir se faire une idée sur les différents objets à examiner. Cette fois-ci, je n'ai pas réussi à me faire une idée parce que l'on ne m'a pas vraiment répondu. Et quand on me

répondait, on me disait peut-être que l'on fera la mesure, peut-être pas. Je m'étais dit que cette réponse à la Normande, elle ne satisfaisait pas mes attentes. J'aurais souhaité, comme l'a aussi un petit peu souligné Mme B. Noll, une meilleure information des élus. Et par rapport à ça, c'était du jamais vu parce que je m'étais dit que pour ces deux objets, on prend en fait les Dzodzets pour des bobets, voilà.

Rugo Claudio (PA). Je vais donner un cas concret, peut-être que le Conseil communal pourra m'éclairer. Il y avait des mesures de modération, en particulier à la Route-Neuve. Il y a des contournements pour faire ralentir les gens. Ces mesures ont été mises en place quand c'était 50 km/h. Maintenant, on est tombé aux 30 km/h et ces mesures "ne servent à rien", elles embêtent les transports publics. Que compte faire le Conseil communal pour fluidifier cette Route-Neuve, ou bien c'est pour embêter? En principe, c'est pour embêter, ces choses-là. Et c'est la même chose en ce qui concerne la Poya où c'est 30 km/h. Mais ces gendarmes couchés et tout ce travail-là, il a été fait quand on roulait à 50 km/h.

On fait beaucoup de nouvelles choses, on fait des lignes vertes quand on ne veut pas peindre les lignes bleues et on se contourne dans les règlements. Là, c'est un cas concret. On voit, on a fait la place du Pertuis. Je l'ai déjà dit, regardez bien les bus n° 4, ils sont tous griffés. Ils perdent une valeur effective très forte. Si j'achète une voiture neuve, j'aimerais qu'elle soit neuve. Là, ces bus sont presque neufs et ils sont déjà dévalorisés simplement parce qu'ils n'arrivent pas à se croiser à la place du Pertuis ou ailleurs, un peu plus haut. Cela oblige les bus à monter sur le trottoir, comme devant chez Bertschy. Un trottoir, en principe, ce n'est pas fait pour les bus ni pour les voitures, mais plutôt pour les poussettes, pour les promeneurs, etc.

Wolhauser Jean-Pierre (PLR). A la page 32, il est mentionné "Varis: réalisation d'un trottoir traversant". J'aimerais savoir où il est prévu de réaliser ce trottoir. Est-ce que c'est pour aller à l'école du Bourg ou est-ce que c'est plus haut, vers la BCU qui est encore en chantier?

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et Mobilité. Pour ce qui est de la liste, c'est vrai que j'en ai parlé à la Commission de l'édilité. Quand on dit qu'il n'y a pas de précisions, je répondrais que le procès-verbal de la Commission de l'édilité comporte quelques pages qui détaillent de façon assez claire et qui répondent de manière assez précise aux questions des conseiller·ères-es généraux·ales qui en font partie.

Je vais commencer par M. J.-P. Wolhauser. Honnêtement, je vous enverrai volontiers par e-mail l'endroit précis où est prévu ce trottoir traversant mais, ce soir, je ne suis pas dans la capacité de vous répondre.

Pour ce qui est de Mme B. Noll, oui, je l'ai dit dans le procès-verbal, on est tout à fait en mesure de présenter une liste. D'ailleurs, on a présenté plusieurs fois des listes de ce qui avait été réalisé. Tout simplement, c'est vrai qu'on ne nous l'a pas demandé mais on peut tout à fait le faire et il n'y a aucune difficulté.

Pour ce qui est des éléments qui ont été dits par M. le conseiller général Perritaz, notamment liés à des soldes. Alors oui, M. P.-A. Perritaz, vous avez raison, il y a évidemment un solde dans la rubrique d'investissements en modération de trafic, piétons, deux-roues et transports publics. La situation est tout à fait normale dans la mesure où il s'agit d'une rubrique d'investissements, d'une enveloppe, et

non pas d'une rubrique de fonctionnement. La consommation des montants, c'est vrai, elle peut s'étaler sur plusieurs années en fonction des mesures. Néanmoins, ce que je peux garantir au nom du Conseil communal, c'est que ce qui n'est pas encore dépensé est réservé pour des mesures. Par exemple, je ne vais pas vous les présenter in extenso, mais un montant a été réservé pour la réalisation du trottoir à la route de Joseph-Chaley. On sait très bien qu'à cet endroit il y a eu un accident dramatique d'un enfant. Or, ce chantier, et notamment son permis de construire qui est arrivé de manière très tardive par le Canton, a été retardé. Le chantier n'a pas pu commencer en octobre 2025, comme on l'aurait voulu, comme le Conseil communal l'avait prévu. Dès lors, bien entendu, ce chantier a été reporté au début 2026, on l'espère mi-janvier 2026. Et pour ce trottoir, par exemple, un montant de CHF 200'000.- a été réservé.

J'en viens à la question de la zone 30 km/h du quartier du Jura. Il faut se rendre compte que le quartier du Jura est un immense quartier avec de nombreuses routes qu'il va falloir mettre à 30 km/h. Et vu l'importance du périmètre, on l'a déjà dit, le Conseil l'a dit et je l'ai aussi répété à la Commission de l'édilité, il va falloir agréger, puiser dans ces rubriques sur plusieurs années. Le nombre de rues, il est énorme. Si le Conseil communal avait choisi de passer par des aménagements plutôt que par des mesures simples de mobilité, ce n'est pas quelques centaines de milliers de francs qu'il faudrait, mais c'est plutôt quelques centaines de milliers de francs pour des crédits d'études et puis vous serez encore après soumis à des crédits d'ouvrage qui se comptabiliseraient en millions. Je me permets quand même de rappeler aussi cet élément.

Après, il y a des chantiers qui sont actuellement terminés et pour lesquels nous n'avons pas encore reçu des factures finales des entreprises qui y ont travaillé. C'est notamment le cas pour les mesures réalisées au carrefour du Botzet, pour plusieurs dizaines de milliers de francs. Alors oui, il y a un décalage dans le temps entre l'exécution des travaux et les facturations, c'est très courant. Et c'est justement à ça que sert une enveloppe d'investissements.

Si ce soir le Conseil général réduisait la rubrique de CHF 50'000.-, dans la mesure où ce qui est déjà voté est, je dirais, réservé pour des réalisations, il faudrait, dans la liste des éléments qui sont mentionnés aux pages 31 et 32, que le Conseil communal fasse des choix et supprime des réalisations. Vous voyez quand même que dans cette liste, il y en a certaines qui sont attendues depuis très longtemps, qui d'ailleurs, je le précise, sont aussi malheureusement bloquées par des procédures, comme le compartimentage de la route de la Heitera pour éviter les parents-taxi. Enfin, il y en a plein et j'attire juste l'attention du Conseil général sur le fait qu'une réduction de rubrique impliquera une réduction des réalisations.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Notre Commission propose de refuser cet amendement par 6 voix contre 5 et 0 abstention.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La Commission n'a pas traité de cet amendement. Par contre, dans les discussions qui ont eu lieu lors de ses séances, elle a décidé de préavisier favorablement l'investissement tel quel par 7 voix contre 0 et 1 abstention.

La présidente. M. P.-A. Perritaz, maintenez-vous formellement votre amendement?

Perritaz Pierre-Alain (PS). Oui, je le maintiens.

Rugo Claudio (PA). Cela a été présenté comme l'amendement du groupe socialiste ou l'amendement de M. P.-A. Perritaz? J'aimerais que vous le précisiez, merci.

La présidente. Je n'ai pas cette information. Je pars du principe qu'il s'agit de l'amendement de M. P.-A. Perritaz au nom du groupe socialiste.

Vote 1

Opposé à la proposition du Conseil communal, l'amendement du groupe socialiste proposant de diminuer de CHF 50'000.- l'investissement 430.5010.136 l'emporte par 36 voix contre 30 et 9 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe socialiste): 30 Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Fernandes Sofia (CG), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Goy Camille (Vert-e-s), Jordan Simon (CG), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe socialiste): 36 Aebischer David (PLR), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Miche François (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Violi Nicolas (PS), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 9 de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delarze Fanny (PS), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Piller Nadège (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

La présidente. Nous allons maintenant confirmer cet investissement diminué de CHF 50'000.-, soit le confirmer à CHF 300'000.-.

Vote 2

C'est par 60 voix contre 3 et 13 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 60 Aebischer David (PLR), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 3 Liu Baier Ming (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 13 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

6. 430.5010.145 Mesures amélioration vitesse transport public 2026: CHF 100'000.00

Discussion

Perritaz Pierre-Alain (PS). Je voudrais rappeler au Conseil communal que ce n'est pas en mettant des feux clignotants en orange, comme à la Gare ou au carrefour du Temple ou, pire, en supprimant les feux comme sur le boulevard de Pérolles, à la hauteur de la route de l'Industrie, que l'on augmente la vitesse commerciale des transports publics. Je ne vais pas m'opposer à cet investissement, bien au contraire, mais vous rappeler que les feux sont là pour gérer le flux de circulation et surtout pour sécuriser ces carrefours, notamment pour les piétons. Ces dernières années, on en a fait référence tout à l'heure, deux graves accidents ont eu lieu sur le territoire communal. Un au fond du boulevard de Pérolles, à la hauteur de la pisciculture; un bus a renversé un piéton sur le passage, la personne blessée a encore des séquelles actuellement. Le deuxième, c'était au Schoenberg, un enfant a été renversé et, là, ça s'est fini d'une façon dramatique. Il ne faut pas attendre qu'il y ait des drames avant de changer ou de corriger ses erreurs.

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et Mobilité. Ce que je dis, c'est que le Conseil communal fait ce genre de réflexion et de modification en concertation avec les Transports publics fribourgeois, avec l'Agglomération et mes Services. Je reçois d'ailleurs, en plus, régulièrement une délégation du Syndicat des transports avec des chauffeurs à qui nous présentons ces mesures. Ce que je peux donc dire, c'est que ces mesures ont vraiment fait l'objet d'une grande attention. Parfois ce sont des petits carrefours, on en supprime, parfois ce sont des énormes réaménagements, par exemple Richemond où on est dans le cadre d'un aménagement. Parfois, ce sont des petits endroits où on en ajoute, par exemple, au passage du Cardinal pour prioriser les bus. Je crois qu'il faut voir la mobilité comme étant multimodale dans une ville et autant on doit, et le Conseil communal fait de son mieux, prioriser et améliorer la vitesse commerciale des bus, autant il faut trouver un système qui permette à tout un chacun, quel que soit son mode de transport, d'avoir les meilleures conditions. Ce sont ces pesées d'intérêts qui animent le Conseil communal et je ne peux que vous recommander de valider cet investissement.

Vote

C'est par 49 voix contre 4 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 49 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 4 Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

7. 430.5010.158 Mesures mobilité scolaire 2026: CHF 150'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 50 voix contre 0 et 27 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 150'000.-.

Ont voté Oui: 50 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétray Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 27 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

8. 430.5090.315 Mise en place couvertures places de parc pour les cycles 2026:
CHF 200'000.00

Discussion

Rugo Claudio (PA). Le Conseil communal pourrait-il nous dire le nombre de places qu'il entend couvrir? On les voit, ces places sont faites pour les vélos. Combien de places sont couvertes pour les motos et les vélomoteurs? Je trouve qu'il y a une ségrégation voulue, imposée, alors que quelqu'un qui prend un scooter, une Vespa ou une moto à la place de la voiture, c'est bénéfique pour la ville. Ces motos, ces Vespas ont autant besoin que les vélos de se mettre sous un abri, si ce n'est plus, vu qu'il y a toute la partie motorisée qui doit être préservée. Je trouve que le Conseil communal, depuis quelques années, fait de la ségrégation au niveau des vélos et des motos et beaucoup de personnes trouvent cette attitude dommageable.

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et Mobilité. Les cyclomoteurs, qu'ils soient cyclomoteurs, vélos électriques 45 km/h ou vélos, peuvent aller dans les abris. Un cyclomoteur, un bon vieux Maxi Puch ou un bon vieux Sax, c'est comme un vélo. Bien sûr qu'on peut le mettre sur

une place vélos. Par contre, s'il s'agit d'un scooter, en effet, ou d'une moto, vous avez raison, on ne le peut pas. Alors pourquoi? Parce qu'il y a une planification, il y a une volonté politique, notamment inscrite dans les projets d'agglomération qui visent à promouvoir la mobilité douce, la marche à pied, le cyclisme, un transfert modal sur les transports publics et qui demandent aux Communes d'être modérées dans leur réalisation de places de stationnement pour les motos et les scooters. C'est simplement parce qu'il y a une politique, vous avez raison, vous avez identifié quelque chose qui ne vous convient peut-être pas, mais il y a une politique voulue d'améliorer le stationnement des vélos, et de garantir une offre pour les motos et les scooters, mais de ne pas forcément développer cette offre. C'est une véritable politique qui est poursuivie, c'est vrai, vous avez tout à fait raison.

Pour ce qui est de ces abris, je ne peux pas vous dire le nombre de places précises que l'on va réaliser. Par contre, je profite de répondre à Mme I. Sob, qui en avait parlé dans son introduction sur l'état des finances et du budget. Il faut quand même rappeler que ces abris sont subventionnés à 50% par l'Agglomération. Or, en fait, ce qu'il y a de paradoxal, c'est que ce n'est pas l'abri qui est subventionné, mais c'est la place de stationnement qui est subventionnée par l'Agglomération. Il se trouve que l'on a eu quelques expériences où le forfait par place a couvert l'entier de la valeur de l'abri. Non seulement c'est une mesure très efficace, mais en plus, elle ne coûte pas très cher. En fait, c'est l'Agglomération qui la subventionne, en théorie à 50%, mais parfois à 100%. C'est ce qui permet aussi, et une fois n'est pas coutume, de faire participer les communes voisines à des mesures que l'on construit en ville de Fribourg. C'est un peu comme pour le carrefour Richemond, d'ailleurs. C'est donc plutôt très positif.

Vote

C'est par 44 voix contre 14 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 44 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 14 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 19 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Jolissaint Robin (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kust Harald (Vert-e-s), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

9. 510.5060.288 Atelier mécanique remplacement plateforme de pont élévateur à ciseaux -
R-: CHF 140'000.00

La parole n'est pas demandée.

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

Vote

C'est par 49 voix contre 0 et 25 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 140'000.-.

Ont voté Oui: 49 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 25 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

10. 520.5010.130 Entretien des chaussées et trottoirs 2026 -R-: CHF 1'500'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 52 voix contre 0 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'500'000.-.

Ont voté Oui: 52 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

11. 520.5030.109 Dangers naturels - Assainissement falaises 2026 -E/R-: CHF 600'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 61 voix contre 0 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 600'000.-.

Ont voté Oui: 61 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 16 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

12. 520.5030.190 Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2026 –E/R-: CHF 250'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 51 voix contre 2 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 250'000.-.

Ont voté Oui: 51 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 2 Liu Baier Ming (UDC), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

13. 520.5030.191 Etude et assainissement lourd selon surveillance 2026 - Assainissement mur de la Coutellerie 2026 -E/R-: CHF 350'000.00

Discussion

Page Maurice (CG). Ce soir, j'ai parlé plusieurs fois de mettre des priorités et je crois que l'on peut en mettre une sur cet objet-là. Je demanderai donc le rejet de cet investissement. Il se trouve que je suis concerné d'assez près puisque j'y passe plusieurs fois par jour devant. Certes, il n'est pas en très bon état, mais le caractère d'urgence de cet assainissement me paraît un peu discutable. C'est quelque chose que l'on peut peut-être prévoir à plus long terme.

Bourgarel Gilles (Vert-e-s). Je vais m'opposer à cette proposition parce que plus on attendra pour refaire ce mur, plus ça coûtera cher. Je rappelle aussi que c'est un mur de soutènement. Si on veut mettre en danger la chaussée de la Grand-Fontaine et les escaliers du Court-Chemin, c'est le meilleur moyen d'y arriver. Donc non, la Ville est aussi là pour s'assurer de la sécurité des usagers et ces travaux entrent aussi dans ce cadre-là. Je recommande donc vivement de rejeter cet investissement, ce serait se tirer une balle dans le pied.

Gex Océane (PLR). Les escaliers du funiculaire sont fermés, les escaliers du Stalden arrivent sur un chantier, on n'aura plus beaucoup d'accès en Basse-Ville si on ouvre ce chantier. Aussi, si l'investissement est voté pour 2026, j'espère qu'il sera coordonné avec les autres chantiers pour permettre l'accès, également lorsqu'il y a des grandes manifestations comme le Carnaval. Pour l'instant, je vais soutenir la proposition de M. M. Page. Je voterai volontiers ce crédit en 2027.

Rugo Claudio (PA). Je suis étonné que personne n'aborde le sujet, mais on a voté un crédit d'étude pour un parking exactement là. La sortie est un peu plus bas, à la boulangerie de la Grand-Fontaine. Je veux parler du parking du Petit-Paradis. J'aimerais bien que le Conseil communal nous donne un peu plus d'informations sur l'avancement de cette étude. Est-ce que ça sera une étude ou simplement un projet abandonné? Parce que ce n'est pas pour rien que les escaliers du funiculaire sont refaits régulièrement, c'est qu'il y a une poussée depuis la place Georges-Python. Depuis, on a fait des boîtes d'allumettes là, c'est effectif, deux fois ils sont tombés, etc. Là, les escaliers du funiculaire ne sont pas tombés, ils sont refaits.

Sob Isabelle (Le Centre/PVL). Mon intervention visait uniquement à préciser que, en principe et ça ressort aussi de la description de cet investissement, la Ville utilise cette opportunité pour faire d'autres choses qui ne sont pas nécessairement essentielles. S'il y a un danger pour les citoyens ou les personnes de passage, la Commission financière sera saisie pour que l'on puisse valider cet investissement s'il s'avère réellement urgent.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Il est vrai qu'en termes de murs de soutènement, la question est de savoir quand il est urgent d'intervenir. Est-ce que c'est lorsque le mur s'est déjà effondré? Est-ce que c'est lorsqu'il est à deux doigts de s'effondrer? En l'état, il n'y a pas de risque sécuritaire. Par contre, comme l'a dit M. le conseiller général Bourgarel, tôt ou tard, on devra intervenir sur ce mur de soutènement. On a estimé que c'est maintenant le bon moment de le faire. Si le Conseil général estime que ce n'est pas le cas, libre à lui. Toujours est-il que la Commune ne pourra pas ne pas intervenir à un moment donné sur ce mur. Le Conseil communal préfère prendre ses responsabilités et éviter que l'urgence réelle intervienne. On serait vraiment alors, comme cela a été décrit avant par

Mme la conseillère générale Sob, dans une action de pompiers où on devrait intervenir après que des éléments soient intervenus. Dès lors, partout où on peut prévenir ces risques-là, on essaie d'intervenir justement avant que ce genre d'élément n'arrive. C'est la raison pour laquelle le Conseil communal vous propose de voter déjà maintenant ce budget-là.

Concernant la coordination des chantiers, le planning n'est pas encore établi. Par contre, évidemment, il sera coordonné avec toutes les autres interventions qui sont prévues, notamment celles que vous avez évoquées.

Voilà les éléments que je peux dire. Au nom du Conseil communal, je vous invite donc à refuser cet amendement.

La présidente. Qui n'en est pas un, en réalité, étant donné que M. M. Page appelle simplement à refuser cet investissement.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière, dans l'examen des investissements, a accepté dans sa grande majorité cet investissement.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures a suivi également le Conseil communal à l'unanimité. Bien sûr, il n'a pas porté de considération sur les montants mais sur l'aspect technique.

La présidente. Sur le document que vous avez reçu, il y avait un amendement annoncé de M. M. Page. Toutefois, cet amendement consistait en substance à demander de porter à CHF 0.- le montant. Il s'agit en réalité d'une proposition de refuser l'investissement. M. M. Page a donc transformé cet amendement en un appel à voter contre l'investissement.

Vote

C'est par 43 voix contre 19 et 15 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 350'000.-.

Ont voté Oui: 43 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 19 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 15 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Nobs Elisa (CG), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicky Collaud Chantal (CG), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

14. 520.5030.195 Fontaine Jo Siffert - Assainissement technique –E/R-: CHF 100'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 52 voix contre 0 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 52 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétréy Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

15. 520.5030.196 Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2025 - Complément d'investissement -R-: CHF 100'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 50 voix contre 3 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 50 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétréy Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 3 Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

16. 520.5060.279 Remplacement véhicules 2026 -R-: CHF 600'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 1 et 22 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 600'000.-.

Ont voté Oui: 53 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Nazheskin Andrey (UDC)

Se sont abstenus: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

17. 520.5060.291 Remplacement véhicules 2023 - Complément d'investissement -R-: CHF 250'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 51 voix contre 1 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 250'000.-.

Ont voté Oui: 51 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Dick Johan (UDC)

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

Nicolas (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

18. 520.5060.293 Remplacement camion grue 2026 + équipement service hivernal -R-:
CHF 650'000.00

Discussion

Collaud Oliver (Vert-e-s). Cet investissement concerne l'achat d'un véhicule thermique qui, en 2026, doit être envisagé avec une grande prudence et seulement s'il n'y a aucune autre alternative nécessaire possible. Or, c'est effectivement le cas ici. Le message dit qu'il n'y a pas de camions-grues électriques. Cela est faux. En outre, le message dit que les véhicules électriques ne sont pas adaptés au service hivernal, ce qui est faux.

Le 8 avril 2025, la Commune de Morges a décidé d'acheter un camion-grue électrique pour remplacer son camion-grue thermique. Ensuite, il y a plusieurs modèles, je vous épargne les noms, mais de chez Boecker, Renault ou Volvo, qui sont adaptés au service grue-levage, notamment spécialement au milieu urbain. Il y a une entreprise suisse, Designwerk, qui fait aussi des camions-grues électriques et qui a testé aussi des camions pour le déneigement en Norvège à des températures de - 20°, - 30°, sur des routes de montagne avec 67 centimètres de neige compacte dessous, ce qui est beaucoup plus difficile que les conditions que l'on connaît en ville de Fribourg.

Je vous propose donc au moins le renvoi de cet investissement en catégorie III, afin d'avoir des explications plus complètes sur la nécessité absolue d'avoir un camion thermique et, si ce n'est pas le cas, de refuser cet investissement.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je prends note de ces explications. Cela étant, je note également le fait que le camion actuellement en question, qui a été immatriculé en 2009 avec un kilométrage de 180'000 km, n'est pas contesté. Ce qui fait que tout délai supplémentaire qui amènerait à remplacer ce camion aura deux conséquences. D'une part, très certainement une augmentation des coûts d'entretien pour tirer encore plus longtemps le camion actuel et, d'autre part, si le camion devait lâcher, cas que l'on a déjà connu – vous avez d'ailleurs certainement remarqué en déambulant en ville que nous avons de plus en plus de recours à de la location en raison justement de l'état vétuste de la flotte qui fait que l'on tire un maximum – on serait obligés, pour quand même assurer la collecte de déchets, de faire recours à des services externes de location avec des conséquences également financières. Vous allez d'ailleurs le découvrir lorsque vous prendrez connaissance des comptes 2025. Et, d'autre part, le fait également que dans la location, à ma connaissance en tout cas, ce sont toujours des camions thermiques qui sont loués puisque les camions électriques n'existent pas. Donc ça, c'est en termes d'impact, en termes de temporalité, plus on attend avec le remplacement du véhicule actuel à ce niveau-là.

Concernant la possibilité ou non de remplacer le camion thermique actuel par un camion électrique, je prends note des éléments qui ont été évoqués. Ils ne sont pas partagés par le Service de la voirie, qui effectue ces différents achats. Il n'est évidemment pas partagé non plus par le Conseil communal sous cet angle-là. Par conséquent, au nom du Conseil communal, je vous prie de soutenir cet investissement.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Notre commission ne s'est pas prononcée sur cet amendement.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La Commission n'a pas traité de cet objet puisqu'il s'agit d'équipements.

La présidente. Nous sommes donc saisis d'une demande de renvoi en catégorie III de cet investissement. M. O. Collaud, maintenez-vous formellement votre demande?

Collaud Oliver (Vert-e-s). Oui, Mme la présidente, et je tiens à préciser que ce ne sont pas des opinions, ce sont des faits.

La présidente. Nous allons voter sur cette proposition de renvoi en catégorie III.

Vote

C'est par 40 voix contre 13 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le renvoi de cet investissement en catégorie III.

Ont voté en faveur du renvoi en catégorie III: 40 Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delarze Fanny (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Grin Grégory (PLR), Jolissaint Robin (PS), Jordan Simon (CG), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre le renvoi en catégorie III: 13 Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourrier Hervé (PS), Casazza Raphaël (PLR), Dick Johan (UDC), Jelk Guy-Noël (PS), Liu Baier Ming (UDC), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS)

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jungo Adeline (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Murith Simon (Le Centre/PVL), Perritaz Pierre-Alain (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

19. 520.5090.334 Accès et sécurité du site des Neigles -R-: CHF 110'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 1 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 110'000.-.

Ont voté Oui: 54 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS),

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Schenker Claude (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 20 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

20. 530.5093.004 Mise en oeuvre plan de gestion des déchets - Déchetterie mobile – Test -R-:
CHF 134'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 52 voix contre 1 et 22 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 134'000.-.

Ont voté Oui: 52 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Dick Johan (UDC)

Se sont abstenus: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

21. 532.5032.055 Collecteurs évacuation des eaux 2026 –E/R-: CHF 950'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 0 et 22 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 950'000.-.

Ont voté Oui: 53 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

(PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

22. 532.5032.069 STEP - Remplacement d'installations 2026 -R-: CHF 400'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 22 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 400'000.-.

Ont voté Oui: 54 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

23. 532.5062.012 STEP - Armoires électriques 2026 -R-: CHF 1'475'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 22 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'475'000.-.

Ont voté Oui: 54 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

24. 532.5062.013 STEP - Vis d'Archimède -R-: CHF 500'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 22 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 500'000.-.

Ont voté Oui: 54 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s),

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

25. 532.5062.014 STEP - Compacteur et presse à déchets -R-: CHF 170'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 55 voix contre 0 et 22 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 170'000.-.

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

Ont voté Oui: 55 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

26. 532.5062.015 STEP - Remplacement pompes/moteurs-ventilateurs -R-: CHF 300'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 0 et 21 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 53 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 21 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

27. 532.5062.016 STEP - Dépotage boues externes -E/R-: CHF 250'000.00

Discussion

Sapia Léo (Vert-e-s). A la faveur de ma première intervention dans ce Conseil, j'ai la chance de poser une question sur le traitement des boues externes à la STEP. Ce n'est pas vraiment à ça que je rêvais lorsque je me suis engagé en politique, mais enfin, c'est quand même un bon début.

Ce point au budget des investissements prévoit un montant afin de procéder à plusieurs adaptations et mises à niveau du système de dépotage des boues externes de la STEP des Neigles. Comme indiqué dans le message, une part importante des boues externes traitées à la STEP des Neigles provient de l'abattoir de Micarna à Courtepin. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a un projet à Saint-Aubin d'abattoir géant de Micarna sur le site AGRICO. Projet auquel d'ailleurs les Vert-e-s du canton de Fribourg sont fermement opposés. Cela étant, si le site de Saint-Aubin aboutit et ouvre ses portes, le site de Courtepin sera très probablement voué à fermer ses portes. Le site d'AGRICO sera doté de sa propre STEP et ne livrera, à priori, plus ses boues à Fribourg. Dans ce contexte, est-il judicieux d'investir ce montant dans un système de récupération des boues externes si l'un des principaux fournisseurs de boues externes est voué à disparaître à court-moyen terme?

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Le site de Micarna à Courtepin était raccordé à la STEP de Pensier actuellement. Par contre, la STEP de Pensier, actuellement, n'a pas la capacité de digérer l'intégralité des boues qu'elle reçoit de l'entreprise Micarna. C'est la raison pour laquelle les boues de Micarna sont réparties également sur les STEP de Marly, Fribourg et Villars-sur-Glâne.

De manière générale, en tout cas à la connaissance du Conseil communal et, de tête, également dans toutes les discussions qui ont eu lieu au Grand Conseil à ce niveau-là, le projet Micarna sur le site Saint-Aubin est uniquement dévoué, je ne sais pas quel est le bon terme, mais disons au traitement de la volaille. Ce qui fait que, à la connaissance du Conseil communal aujourd'hui, l'ouverture du site de Micarna à Saint-Aubin ne va pas entraîner une fermeture du site ou une diminution d'activité du site de Courtepin puisque, comme vous le savez, sur le site de Courtepin, il n'y a pas que la volaille qui est traitée. Ce qui fait que, et encore moins cette année-là, comme vous le savez également c'était dans les médias, Micarna a également, donc en 2025, décidé de fermer le site d'Ecublens et de rapatrier une partie des activités d'Ecublens à Courtepin.

Selon les informations dont on dispose aujourd'hui, les boues traitées actuellement provenant du site de Courtepin continueront à provenir du site de Courtepin malgré ou indépendamment de l'ouverture du site de Saint-Aubin. C'est la raison pour laquelle on vous propose cet investissement. Etant quand même précisé, puisqu'effectivement, comme vous l'avez cité, il y a des oppositions également au projet de Saint-Aubin qui, aussi en termes de temps, font que, sauf erreur, c'est en 2030 que le site est censé ouvrir. A priori, ce délai ne sera pas respecté. Donc, de toute manière, on doit investir ici pour pouvoir aussi, durant ce laps de temps, donc même dans l'hypothèse où effectivement le site de Courtepin devait fermer, continuer à traiter ces boues. Mais comme dit, selon les informations que l'on a à disposition aujourd'hui, la STEP de Fribourg va continuer, également après l'ouverture du site de Saint-Aubin, à traiter les boues provenant de Micarna.

Voilà les réponses que je peux donner en l'état.

Vote

C'est par 49 voix contre 1 et 25 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 250'000.-.

Ont voté Oui: 49 Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Jungo Adeline (PS), Liu Baier Ming (UDC), Mauron

2021-2026 – Procès-verbal n° 39a de la séance ordinaire du Conseil général
du 9 décembre 2025

Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Violi Nicolas (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Schenker Claude (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 25 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

La présidente. Je m'étais engagée en début de séance à ce que tout le monde puisse rentrer chez lui, chez elle, en transports publics. Je lève donc la séance ici pour ce soir et nous la reprendrons demain à 19.00 heures.

La séance est levée. Il est 23.05 heures.

Fribourg, le 14 janvier 2026
MM/nm/ib/jf

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

La présidente:

Camille Goy



Le secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu Maridor